

Sansac de Marmiesse

BULLETIN MUNICIPAL

n°47 - Janvier 2025



Sansac de Marmiesse



Petites villes
de demain



CABA
Communauté d'Agglomération
de Bazas et Aurillac

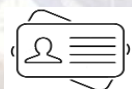
Monsieur Michel Baissac, Maire Les élus du conseil municipal, L'ensemble du personnel communal, vous souhaitent

une bonne et heureuse année

2025



MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRÉS



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) ET PASSEPORT

La demande doit être faite auprès des Mairies d'Aurillac : 04 71 45 46 31, d'Arpajon-sur-Cère : 04 71 63 67 83. - <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



ELECTIONS : inscriptions toute l'année. Avoir 18 ans et la nationalité française. Pièces à fournir : carte nationale d'identité, justificatif de domicile.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? Tous les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans. **Pourquoi ?** Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée de défense et de citoyenneté, de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans. **L'attestation de recensement** est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. **Comment ?** A la Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire (Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

RAPPEL : vous pouvez joindre par téléphone le centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand au **09 70 84 51 51** pour avoir des informations sur la journée de défense et de citoyenneté, changer la date et le lieu de votre JDC, avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.



ASSISTANTE SOCIALE :

Madame Nathalie GARDES
Les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h à la Mairie.

Permanence sur rendez-vous au Conseil Départemental : 04 71 46 99 63.



LE CLIC

C'est quoi ? Le clic est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

Pour qui ? Les personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage, les professionnels du secteur médico-social.
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
6, rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95
Adresse mail : clic@aurillac.fr



TRANSPORT : gamme CAB'AVANTAGE (TARIFICATION SOLIDAIRE)

- Je me rends à ma mairie pour compléter mon dossier et récupérer ma fiche navette (contacter la mairie 04 71 47 74 75 pour les modalités).
- Je me rends à la boutique ou au siège Stabus avec ma « fiche navette » pour créer ma carte et créditer mon abonnement.
- Je peux payer comptant en boutique ou au siège, sinon je paye en 12 mensualités par carte bancaire sur la boutique en ligne.



UNE PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC ?

Vous pouvez signaler la panne d'un point lumineux : en vous rendant directement à la mairie, par tél. 04 71 47 74 75, par mail : mairie.sansac-demarmiesse@wanadoo.fr



URBANISME - MODALITES DEPÔTS DES DOSSIERS

• Comment déposer son dossier ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le dossier de demande peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée. Avec la dématérialisation, les démarches d'urbanisme sont facilitées. Ce service est disponible depuis chez soi 24H/24 et 7jours/7. Cependant, vous pouvez toujours déposer votre demande sous format papier auprès de l'accueil de la mairie.

• Comment ça marche ?

Pour déposer votre dossier en ligne, rendez-vous sur la plate-forme « Portail de dépôt urbanisme » et suivez la procédure. Connectez-vous sur le portail de dépôt urbanisme à l'adresse : <https://public-ads.caba.fr>

SERVICE URBANISME : 17 place de La Paix à AURILLAC : 04 71 45 60 14

Le Mot du Maire



Chère sansacoise, chers sansacois.

En cette période d'incertitude politique qui prive nos collectivités de toute vision sur l'avenir, il incombe aux élus de faire preuve de la plus grande prudence.

Il nous faut constamment nous adapter aux changements, qu'ils soient climatiques ou sociaux, et même si notre commune reste relativement préservée, quelques sujets d'inquiétude restent présents.

Nous essayons, avec les membres du conseil municipal et l'ensemble des employés municipaux, de nous adapter à des situations variées telles que la baisse des naissances qui impacte notre école et nos collèges de rattachement (malgré la hausse de notre population : 1 414 sansacois au dernier recensement), les difficultés qu'ont nos commerces et nos services à se projeter sur l'avenir, les désagréments rencontrés par certains d'entre vous lors des fortes pluies que nous subissons certains jours, les obstacles imprévus dans le déploiement de la fibre qui pénalisent encore certains quartiers, les pannes répétitives du matériel utilisé pour entretenir la commune, ou encore la réduction imposée par l'état des zones à artificialiser qui réduit considérablement les constructions.

Cet inventaire à la Prévert n'est pas exhaustif et nous oblige à être résilients et à prendre du recul pour identifier des changements de priorité.

Le premier d'entre eux consiste à l'abandon de notre projet d'une nouvelle école, dont le coût annoncé, plus de 2 millions d'euros, est exorbitant et n'est pas envisageable pour notre budget, sans aucune certitude d'un soutien financier conséquent de la part de l'état. De nouveaux projets de rénovation énergétique et d'aménagement de l'ancien bâtiment vont être étudiés.

Nous recentrerons donc nos finances cette année sur les travaux de rénovation de la boulangerie, la restructuration complète de la cour de l'école maternelle, des reprises de voirie, l'entretien des toitures des bâtiments publics, l'achat de matériel ainsi qu'à l'amélioration de notre cadre de vie qui favorise le bien vivre ensemble.

Excellente année 2025 à toutes et à tous

Votre maire, Michel Baissac

TRANSFERTS DE ROUTES ENTRE COLLECTIVITÉS



La commune de Sansac-de-Marmiesse et le Département se sont mis d'accord sur un transfert de certaines routes dans le domaine public communal. Celui-ci, ainsi que les travaux de remise en état des voiries, à la charge du Conseil départemental du Cantal, s'étaleront sur 2 ans selon le calendrier et les méthodes de rénovation suivants :

- La RD145, qui correspond à la Rue des Grands Chênes située aux Bessades, sera déclassée en 2025 avec des travaux préalables de remise en état utilisant la technique « Béton Bitumineux à l'émulsion » avec fraisage au droit des bordures.
- Les RD153, RD458 et l'ex RD53 correspondant au Chemin de la Capelotte, seront aussi déclassées en 2025 avec des travaux de réparation effectués en régie par les équipes du « Service des Routes » du Conseil départemental.
- La RD53 située entre la RN2122 et le giratoire du Pas du Rieu ne sera quant à elle déclassée qu'en 2026 avec des travaux de remise en état utilisant là aussi la technique « Béton Bitumineux à l'émulsion » (à vérifier avec un comptage du trafic poids lourds et véhicules légers utilisant cet axe) qui incluront techniquement les éventuels projets d'aménagement communaux (écluses, mise en place de voies piétonnes) qui seront étudiés en 2025 par la municipalité.
- Le carrefour RD153-RD145 situé aux Bessades sera repris pour contraindre les usagers à diminuer leur

vitesse à l'entrée de ce carrefour en direction d'YTRAC. Ces travaux seront eux aussi financés par le Conseil départemental en 2025.

- La DREAL a enfin entendu nos récriminations et a repris entièrement les 2 dessertes agricoles, parallèles à la nouvelle Nationale au niveau de club canin. Des toiles de coco à travers lesquelles 2 ensemencements seront réalisés, au printemps et à l'automne, ont été fixées sur les côtés du pont situé à l'entrée de ces voies afin de retenir la terre en cas de fortes pluies. Ces 2 chemins nous seront rétrocédés, là encore, en 2025 par la DIR Massif Central.

L'entretien de l'ensemble de ces nouvelles voies communales seront bien sûr à la charge de la commune et d'éventuelles limitations de vitesse et de circulation seront étudiées par la municipalité courant de cette année.

- Rétrocession de la RN2122 au Conseil départemental
- Celle-ci est aussi prévue en 2025 après quelques travaux d'aménagement à la charge de l'état dont celui déjà réalisé en bas de Sansac au niveau de l'aqueduc sur lequel a été réalisé un nettoyage et une projection de béton afin d'en assurer plus facilement l'entretien.
- La reprise de l'enrobé dans la traversée du bourg de Sansac-de-Marmiesse devrait être intégrée dans la soulte versée par l'Etat au Département dans le cadre de cette rétrocession et donc réalisée par ce dernier.



Voie parallèle - Toile coco



Voie parallèle - Chaussée



Aqueduc RN2122 - Avant



Aqueduc RN2122 - Après

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE D'ORANGE

Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau cuivre va s'arrêter progressivement d'ici à 2030.

Celui-ci, qui a permis d'apporter aux français le téléphone fixe, le fax, le minitel et enfin internet et la télévision via l'ADSL, ne répond plus en termes de débit aux besoins grandissants des clients dont les usages évoluent et s'accroissent.

Le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, priorisé par le gouvernement à travers le plan « France Très Haut Débit », a rendu possible l'arrêt du réseau historique d'Orange qui devrait aboutir à l'horizon 2030.

Cette fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par lots de communes chaque année.

Dès qu'une commune est concernée, un courrier est envoyé aux élus locaux 3 ans avant la mise en œuvre et,

en parallèle, chaque abonné sera prévenu par son opérateur qui lui expliquera alors les modalités à suivre.

Aucune commune du Cantal ne fait partie des premiers lots programmés jusqu'en janvier 2027, ce qui veut dire que Sansac ne sera pas concerné avant l'année 2028 dans le meilleur des cas.

DONC, ATTENTION AUX ARNAQUES !

Des personnes peu scrupuleuses risquent de contacter les plus vulnérables d'entre nous pour leur proposer de faux décodeurs à des prix très élevés qui leur permettraient de téléphoner avec le réseau Fibre. Sachez qu'il existe chez les opérateurs des offres de téléphonie fixe seule, sans internet ou la télévision via la fibre et ce sont eux qui fournissent le boîtier nécessaire à la connexion.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le réseau « fibre » consommant environ 4 fois moins d'énergie que le réseau cuivre, la bascule vers celui-ci réduira d'autant la facture environnementale du réseau.

En attendant, où en sommes-nous du déploiement sur la commune ?

Les habitations de Bessou, de Guinjou et de Guinou sont devenues à leur tour éligibles courant 2024.

Celles du Chemin des Gardettes et de la Rue Jean Maurel sont en attente d'une solution technique et celles de Puech Bas, du Cayla, du Golf, de Lavinal et de

Labrousse, encore et toujours en attente du passage sous la voie ferrée. Pour ces dernières, la seule bonne nouvelle à ce jour, c'est qu'après 3 ans de discussions, la SNCF a répondu que le dossier était enfin complet et allait être instruit En attendant les poteaux nécessaires au déploiement ont été plantés.

Il restera en sus quelques habitations dites « Raccordables à la demande » telles que celles de Lalande et du moulin de Lalande. Dans ce cas-là, les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec leur opérateur qui demandera à l'entreprise Orange de les raccorder dans un délai de 6 mois maximum.

RÉUNION DE QUARTIER

Ce sont les habitants des Chemins de Lalande, de la Planèze, du Pont du Laurent et du Moulin de Lalande qui ont été conviés en février 2024 pour dialoguer avec les membres du conseil municipal.

Pour rappel, ces rencontres qui ont surtout concerné depuis 4 ans la majorité des rues et hameaux éloignés du centre-bourg, sont des temps d'échanges pendant lesquels les élus sont à l'écoute des riverains, de leurs interrogations et de leurs suggestions pour l'amélioration de la vie dans leurs quartiers.

Plusieurs points ont ainsi été soulevés lors de cette réunion.

De fortes pluies survenues courant 2023 avait ramené beaucoup d'eau en provenance du Portailier et de la boue sur la voirie et dans les propriétés du chemin du Pont du Laurent. Pour éviter que cela ne se reproduise, des coupes d'eau ont été réalisées en amont et les fossés ont été reprofilés à l'aide d'une mini-pelle, courant mars, par les employés communaux. La question de l'accès au niveau de la RN122, dont la réponse dépend de la DIR, reste en suspens.

Pour ce qui est du chemin de la Planèze, la discussion a porté en tout premier lieu sur le renforcement de la basse tension, à partir du poste situé en haut du chemin

du Mas, qui va permettre l'enfouissement des lignes électriques et des réseaux téléphoniques. Ces travaux, qui devraient être réalisés par la société ECRTIP, débuteront fin janvier, début février 2025.

Une reprise de la voirie sera donc réalisée dans la continuité.

Afin de réduire la vitesse de certains usagers empruntant cette voie, une chicane temporaire avait été positionnée à l'intersection de la route départementale mais, son efficacité n'ayant pas été concluante, nous avons mis fin à cette expérimentation. Nous restons ouverts à la réflexion pour trouver d'autres solutions envisageables.

Une ou deux rencontres de quartier devraient avoir lieu en 2025. Les riverains concernés seront informés de la date par courrier.



VOIRIE

Les travaux de la CABA sur des conduites d'eaux usées rue des Artisans ayant été achevés, la société Colas a effectué une reprise de la chaussée, en grande partie en enrobé, afin de supporter le passage de véhicules d'un certain tonnage.



Rue des Artisans

Après avoir réalisé en 2023 la partie basse du chemin rural situé dans la continuité du chemin de Labattude, un revêtement de type tricouche de la chaussée a été appliqué sur sa partie haute, côté des Bessades.



Chemin Labattude

SÉCURITÉ

Le chemin de Guinou commençant à s'affaisser, le mur de soutènement dont les travaux étaient prévus en 2023, a enfin été réalisé, sécurisant ainsi le passage des véhicules.



Chemin de Guinou

L'élargissement de l'accès au chemin du Cros a aussi été terminé cette année avec la suppression d'un arbre qui cachait la visibilité.



Chemin du Cros

TRAVAUX DIVERS



Chauffe-eau vestiaires



Chauffe-eau foyer

Le chauffe-eau qui alimente les vestiaires du terrain de football et celui du foyer, utilisé par la cantine et les ateliers municipaux, ont tous les deux dû être changés en 2024.

Le lave-vaisselle de la cantine scolaire étant hors service et irréparable, nous avons procédé à son remplacement et en avons profité pour assurer la continuité des plans de travail entre l'entrée et la sortie afin de faciliter son utilisation.



Notre épaveuse, usée et très souvent hors service, n'a pas permis à nos employés communaux d'entretenir en temps et en heure les chemins de la commune. Nous avons donc procédé à son remplacement en fin d'année.



Les poteaux de but de la cour de l'école, abimés et dont la sécurité n'était pas optimale, ont eux aussi été remplacés.



Des travaux consistant à créer une interconnexion entre le réseau d'eau potable, alimentant le quartier du Pas du Rieu côté Sansac, et le réseau alimentant celui de Puech Long sur Ytrac, ont été réalisés par la CABA afin de sécuriser et améliorer l'alimentation en eau potable de ce secteur. Nous en avons profité pour déplacer le poteau d'incendie, après validation par le SDIS, de l'autre côté de la chaussée de la RD253.



Comme annoncé l'an dernier, les 50 luminaires de type « boule » ont été remplacés par des lampes à LED dont l'impact écologique est moindre.



Comme prévu, nous avons loué une mini-pelle tout le mois de mars afin de faire des travaux nécessaires d'arasement et de curage des fossés. Cette opération, qui a montré son efficacité à chaque forte pluie, sera renouvelée en 2025 afin de terminer ce qui n'a pas pu être réalisé et d'entretenir le reste.



DES COLONNES AÉRIENNES EN REMPLACEMENT DES BACS MARRONS

La TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes, qui conditionne en partie le coût de traitement de nos déchets, augmente chaque année, passant de 25 € en 2020 à 65 € la tonne en 2025 pour leur enfouissement.

Cette taxe et ces coûts de traitement sont inévitables. En revanche, la réduction des volumes de déchets produits, notamment sur les OMr, Ordures Ménagères résiduelles (nos sacs noirs), permet de limiter les hausses du budget.

Afin d'éviter d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par chacun d'entre nous, la CABA vise à réduire les coûts de fonctionnements liés à la gestion des déchets en favorisant le tri et en regroupant les bacs marrons dans plusieurs lieux stratégiques des communes, en les rapprochant des axes principaux ou en les regroupant à l'entrée des cités et des hameaux. En diminuant le nombre de points de collecte, le temps de trajet est réduit et la tournée optimisée.

C'est ainsi qu'une vingtaine de sites ont été répertoriés sur Sansac pour tester et confirmer les futurs lieux où seront installés ces points d'apport volontaire.



Une fois ceux-ci bien définis, dans le courant du 1^{er} semestre 2025, tous les bacs marrons seront enlevés et remplacés par des colonnes, plus esthétiques, dans lesquelles vous mettrez vos OMr. Sur environ la moitié de ces sites seront disposés de nouveaux modèles de colonnes de tri et, sur un quart, de nouvelles colonnes de récupération du verre.

Si les réseaux enfouis dans le sol le permettent, les colonnes situées entre les commerces et l'école et au niveau du terrain de foot pourraient être enterrées.



Une réflexion est aussi en cours pour installer, à certains endroits, des points de collecte spécifiques aux grands cartons d'emballages, ceux qui ne passeront pas dans la trappe des colonnes de tri.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'abandonner ses déchets au pied des colonnes de tri ou dans la nature. Ces dépôts sauvages, qui constituent une pollution de notre cadre de vie et de notre environnement, sont punis par la loi.

PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS

A la suite de nombreux dépôts de non-résidents sur la commune et de professionnels qui avaient fait exploser les budgets de broyage et de criblage fin 2023, nous vous avons proposé de revoir le fonctionnement de la plateforme.

Cette expérience, qui consistait à la fermer du 1^{er} décembre au 28 février et d'en contrôler l'accès grâce à un badge, prouvant que vous habitez la commune ou que vous avez fait appel à un auto-

entrepreneur, a été concluante.

Nous vous proposons donc pour 2025 de rouvrir, comme en 2024, du 1^{er} mars au 30 novembre, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 17h non-stop.

Pour vous éviter de repasser en mairie, **le badge** qui vous a été **fourni en 2024 reste valable pour cette nouvelle** année. Pour ceux qui n'en auraient pas encore, n'hésitez pas à venir le récupérer.

CHRISTOPHE MELHADO : ET LA DÉCHETTERIE DE L'ARCH EST BIEN GARDÉE !

L'Association pour la Réhabilitation des Cantaliens Handicapés (A.R.C.H) a été créée en 1961. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap physique, notamment en leur procurant un travail adapté à leurs possibilités et dans le respect de leur identité. L'idée directrice de départ a été de regrouper toutes les catégories d'handicaps physiques :

- Personnes en situation de handicap moteur,
- Personnes en situation de handicap sensoriel,
- Personnes en situation de handicap organique,
- Personnes polyhandicapées.

À la suite d'un grave accident de voiture, Christophe s'est retrouvé hémiparétique du côté droit. C'était pour ses 20 ans ! Limité physiquement, il ne pouvait plus prétendre à une vie professionnelle normale. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé à l'ARCH, la seule structure qui pouvait l'accompagner au mieux.

C'était il y a 16 ans. Il va d'abord occuper divers emplois, en blanchisserie, cannage... etc. Mais cet aveyronnais de naissance retrouve de la vigueur et demande sa mutation pour travailler en



extérieur. Après quelques essais concluants, il rejoindra l'équipe des espaces verts, qui va le mener à la déchetterie sansacoise qui est devenu son lieu référent depuis 11 ans.

Au fil des années, il est devenu la figure incontournable de l'Arch. Une des plus connue des sansacois qui, grâce à sa bonhomie et son sourire, ont tôt fait de l'adopter. Il faut dire aussi que Christophe aime le contact humain. Une journée sans voir personne est une journée perdue pour lui !

Pourtant, Christophe a un rêve. Celui de s'occuper des animaux. Cela ne lui sera pas facile à cause de son handicap. Cependant, on sent bien qu'il y croit et nous avec lui. Bonne chance Christophe, tu le mérites.

PETIT CYCLE DE L'EAU - STEP CÈRE AVAL

Les études pour la mise en conformité des 3 stations d'épuration des eaux usées (STEP) situées sur la Cère, à savoir les stations de Cabrières sur la commune d'Arpajon-sur-Cère, du Bex sur la commune d'Ytrac et celle de Sansac-de-Marmiesse, vont être réalisées courant 2025 et 2026 et les travaux seront étalés sur 3 ans, 2027, 2028 et 2029.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À SANSAC-DE-MARMIESSE EN COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE POUR L'OBTENTION DE LA LABELLISATION « E3D »

Voici l'histoire du colibri qui se donne beaucoup de mal pour agir et, même s'il sait que ça ne sert pas à grand-chose, cela ne l'empêche pas de continuer :

« Un jour, il y a une tempête de feu dans la savane, tous les animaux s'enfuient ! Là, le lion voit un petit colibri ramasser de l'eau avec son bec et la verser sur le feu. Le lion demande :

- *Petit colibri, ça sert à quoi ce que tu fais là ?
Le feu ne va pas s'éteindre avec si peu d'eau !*

Ce à quoi, l'oiseau répond :

- Peut-être, mais j'aurai fait ma part... »

C'est donc avec cet état d'esprit que la commune inscrit son programme de développement durable, en essayant d'apporter sa petite contribution à la sauvegarde de la planète et en espérant que nos enfants la développent.

Dans cette optique, en partenariat avec l'école et avec l'aide de nos employés communaux, nous avons déjà entrepris différentes actions et d'autres vont être mises en œuvre dès 2025 :

- En collaboration avec le CPIE (Centre permanent à l'initiation à l'environnement), mise en place de carrés de verdure à la fauche tardive et de prairies fleuries dès le printemps prochain, afin de favoriser la biodiversité.
- Aménagement d'un jardin pédagogique avec l'équipe enseignante, élaboré et entretenu par les enfants pour les habitants.
- Mise en place d'un composteur recevant les déchets de la cantine.
- Mise en place d'un récupérateur d'eau pour le jardin.
- Installation avec l'école d'abris à chouettes.
- Enfin, une rencontre est prévue pour élaborer un projet avec l'Entraide Sansacoise pour favoriser la passation du savoir entre générations.



Ces différentes actions ont permis à notre école d'obtenir en 2024 la labellisation « E3D » (École en Démarche globale de Développement Durable) de niveau 1.

Ce label a été développé pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Nous comptons sur les années à venir augmenter ce niveau de labellisation.

MOUSTIQUES TIGRES

Dans le cadre de la prévention du risque de dissémination des arboviroses en métropole, un piège pondoir a été installé dans notre commune, courant septembre 2024, par l'EIRAD. Il s'est révélé positif à la présence d'œufs de moustiques tigres. L'investigation entomologique effectuée par ce même organisme début octobre, a permis l'observation de larves dans un rayon supérieur à 150 m de ce piège pondoir positif.

Conséquence, comme hélas beaucoup d'autres, la commune de Sansac-de-Marmiesse est désormais considérée comme colonisée par cet insecte indésirable.

Pour rappel, les arboviroses sont des maladies virales, style la dengue ou le chikungunya, et

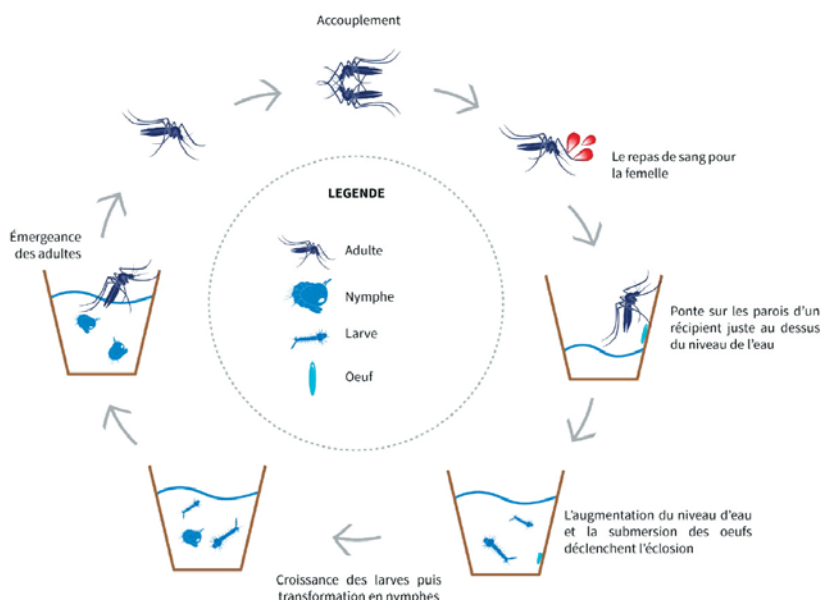
l'Agence Régionale de Santé du Cantal a la charge de la surveillance d'éventuels cas humains.

Mais, outre ces risques de contamination, ce moustique est une espèce très fortement nuisante. Sa période de développement s'étend du début du printemps à la fin de l'automne et son implantation dans un quartier peut rapidement vous empêcher de profiter de vos extérieurs.

Il nous faut donc tous acquérir, habitants et employés communaux, de nouveaux gestes simples permettant de réduire au maximum la progression et la densité de ce moustique sur notre territoire, sachant qu'il n'évolue que dans un rayon de 150 mètres. Si vous en avez un chez vous, c'est qu'il est né à côté, soit dans votre jardin ou chez un voisin.

Le moustique tigre a besoin d'eau. En effet, la femelle pond ses œufs sur les parois asséchées de petits récipients susceptibles de se remplir d'eau à la suite d'un arrosage ou à des précipitations (soucoupes, vases, gouttières, avaloirs, vieux pneus...). Quand le niveau d'eau augmente et submerge les œufs, ceux-ci peuvent éclore et donner naissance à des larves, qui se transformeront par la suite en adultes.

Sans eau, il n'y a pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques ! Pensez à vider régulièrement tous ces récipients.



URBANISME

RAPPELS ET ÉCHÉANCES EN MATIÈRE D'URBANISME :

- ⇒ **2021** Loi Climat et Résilience
- ⇒ **2023** Loi « ZAN » Zéro Artificialisation Nette

3 paliers prévus par la loi :

- **2021-2031** => Maitriser l'étalement urbain => Réduction de la consommation des ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) de l'ordre de 50 % par rapport à la période 2011-2021
- **2031-2050** => Protéger les sols vivants, espaces déjà urbanisés compris => Réduction de l'artificialisation des sols et poursuite de la maîtrise de l'étalement.
- **2050** => Zéro Artificialisation Nette => Le solde entre les surfaces nouvellement artificialisées et les surfaces renaturées doit être nul.

Calendrier pour intégrer les dispositions de la loi :

- **Fin 2024 SRADDET** (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) : fixe les orientations d'aménagement à l'échelle régionale et répartit l'enveloppe foncière disponible entre les SCOT.
- **Février 2027 SCOT** (Schéma de cohérence territoriale) : fixe les grandes orientations d'aménagement sur le territoire du SCOT (Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataigneraie) et répartit l'enveloppe foncière constructible entre les différents PLUI (Plan local d'urbanisme Intercommunal).
- **Février 2028 Nouveau PLUI** : met en œuvre le projet de territoire en appliquant les orientations du SCOT.

Calendrier possible pour l'élaboration du PLUi :

- **2025-2026** Réalisation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement avec concertation des élus et du public. Accompagnement pour définir une stratégie foncière à l'échelle de la CABA.
- Définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et du POAH (Programme d'Orientations et d'Actions sur l'Habitat) qui sont des documents stratégiques et incontournables du PLUi et ne seront travaillés qu'après les élections municipales. Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation des continuités écologiques.
- L'expression des règles d'urbanisme et le zonage ne venant qu'après l'élaboration de tous les documents cadres.

2024 EN CHIFFRES

Nous avons enregistré et instruit avec l'aide du service ADS de la CABA :

- **15 Permis de construire** mais seulement 3 pour de l'habitat individuel.
- **58 Déclarations Préalables** pour différents projets (près de la moitié de ceux-ci concernent l'installation de panneaux photovoltaïques).
- **44 Certificats d'urbanisme.**
- **15 DIA** Demandes d'Intention d'Aliéner (Formalité nécessaire à la vente d'un bien immobilier)

VISITE DE M. HERVÉ DEMAI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT D'AURILLAC



En ce jour de février, c'est sous un soleil radieux que nous avons reçu la visite de M. DEMAI. L'occasion pour la municipalité de présenter notre commune, ses forces et ses faiblesses, nos réalisations et nos projets.

Parmi ces derniers, il fut bien sûr question de la boulangerie et de la nouvelle école. D'abord autour de la table où les discussions s'animent au sujet du budget. Il s'agissait de montrer la faisabilité des investissements à condition que l'état joue son rôle et nous soutienne financièrement.

Puis une visite s'ensuit à l'école élémentaire avec rencontre des institutrices et discussion avec Madame la directrice. M. le secrétaire général a pu constater de visu l'état du bâtiment et sa non-conformité avec l'apprentissage moderne et les économies d'énergie demandées aux collectivités. Ceci l'a amené à conclure qu'un nouveau bâtiment, incluant aussi la garderie, bien trop exigüe actuellement, serait effectivement la bienvenue pour les enfants sansacois.

Une visite pleine de promesses mais qui reste liée au devenir des budgets alloués pour aider les petites collectivités.

ATELIER CRÉATEUR : UNE NOUVELLE ENTREPRISE À SANSAC

Une nouvelle entreprise a été créée à Sansac au mois d'octobre dernier. Il s'agit d'« Atelier Créateur ». Elle est l'œuvre de Julien Couzinet, lui-même sansacois.

Julien a une formation de Concepteur / dessinateur, il a commencé sa vie professionnelle dans l'aéronautique à Toulouse. En 2012, il revient dans le Cantal et met ses talents de concepteur au profit de différentes entreprises locales.

Mais Julien déborde d'idées et profite de toute son expérience pour élaborer l'objet qui va lui donner envie de se mettre à son compte : l'escalier adaptable en bois et métal.



Avec son entreprise, Julien va donner vie aux demandes, quelquefois originales, des particuliers et artisans. A travers son ordinateur, il conçoit et élabore du sur-mesure selon les souhaits des clients. Cela peut être des clôtures, garde-corps, du mobilier intérieur et extérieur... C'est sans limite ! Certains éléments spécifiques sont sous-traités localement. Ses produits sont généralement envoyés en kit au client qui en assurera le montage.

En misant sur la proximité, Julien propose des articles défiant toute concurrence, tant par leur originalité que par le prix. L'objectif est d'étendre son territoire d'activité à toute la France.

Aujourd'hui Julien travaille pour ses clients en toute indépendance. En parlant avec lui, nous sommes immédiatement convaincus que cet homme aux idées multiples ne peut que réussir. Nous le lui souhaitons très sincèrement.

BATIFOL'ÂNES : LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ ET DANS LES CHEMINS...

Cela fait une trentaine d'années que les ânes de Dominique FEL font partie du paysage sansacois, que leurs braiements viennent interrompre de temps à autres le silence de notre campagne.

Dominique n'était pas faite pour s'enfermer dans un labo qui pourtant aurait fait suite à ses études. Mais la ferme de ses parents est bien petite pour en vivre décemment. Alors en 1994, la maman de Dominique se lance dans l'élevage d'ânes et crée Batifol'ânes. En 2001 Dominique s'installe sur la ferme et en 2003, elle ouvre un gîte rural. Ainsi elle doit gérer une entreprise tournée vers le tourisme.

Dominique propose des randonnées locales d'une demi-journée ou d'une journée complète. Une promenade à dos d'âne a de quoi ravir les enfants !

Mais au-delà, pourquoi ne



pas partir à la découverte de notre beau Cantal sur plusieurs jours avec un âne pour le transport des bagages ou des enfants afin de soulager toute la famille. Tout est prévu, les circuits, les hébergements.... Dans tous les cas, l'âne est heureux de partager votre randonnée. C'est un bonheur pour lui de se promener et d'être auprès de l'homme.

A présent, le troupeau se compose de 21 ânes de cinq races différentes. Des ânes provenant de sauvetage peuvent intégrer le troupeau. Seuls les ânes prévus pour le renouvellement du cheptel naissent sur la ferme. Aucun âne n'est vendu à l'abattoir ! Dominique les aime trop !

Enfin, sachez que l'âne est un débroussaillier écologique : si vous avez un espace à nettoyer ou à entretenir, n'hésitez pas à en faire part à Dominique, elle pourra éventuellement vous prêter 2 ou 3 individus.

L'âne, ce grand serviteur de l'homme, poursuit son aventure à Sansac et croyez-moi, il s'y trouve bien !



AURÉLIEN CARAGNAC : DE LA PASSION AVANT TOUT !



Aurélien Caragnac a créé son entreprise « Paysage Concept » au mois de mars 2024. Il est le grand spécialiste de l'aménagement extérieur de vos enclos.

A la fin des années collège, alors qu'il faut opter pour une orientation scolaire, Aurélien choisit d'aller au lycée agricole d'Objat, pour préparer un BEP / BAC PRO de paysagiste. Il complètera ces études par un certificat de spécialisation de construction paysagère sur 1 an en alternance. Aurélien n'est pas fait pour travailler en usine ou dans un bureau, mais dehors, à l'air libre...

Après ses études, il va travailler pour « Bois et Paysage » pendant 2 ans et demi puis pour « Moquet » durant 8 ans et enfin à la SOCAMAC durant 2 ans. Toutes ces années vont continuer à le former.

Aujourd'hui, la trentaine bien sonnée, il s'est senti suffisamment fort pour se mettre à son compte. Laissant de côté l'entretien paysager où la concurrence est forte, il accompagne les particuliers pour imaginer leurs jardins, cours, allées, terrasses, clôtures...etc. Il conçoit et réalise entièrement chaque chantier.

Il travaille seul et cela à l'avantage de ne pas dépendre d'autres intervenants. Mais cela l'oblige aussi à effectuer seul toute la manutention et cela peut s'avérer parfois usant physiquement. Dans un premier temps, il envisage pour se soulager de se mécaniser.

Quoi qu'il en soit, Aurélien est heureux dans son travail. Et quand la passion est là, la réussite n'est pas loin.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

A compter de la fin du 1^{er} trimestre 2025, le bureau de Poste de Sansac-de-Marmiesse sera ouvert, toujours du mardi au vendredi, de 13h à 16h.

CARTE SCOLAIRE

Une ouverture ou une fermeture de classe, mesure dite de "carte scolaire", repose sur une analyse des effectifs des élèves, à partir de laquelle sont répartis les postes d'enseignant.

La décision de fermer une classe, donc de retirer un poste d'enseignant, relève de la directrice académique des services de l'éducation nationale.

Les parents d'élèves et la municipalité de Sansac-de-Marmiesse se sont mobilisés pour maintenir six classes au sein de notre école et leurs arguments ont été entendus pour l'année scolaire 2023-2024.

En revanche, le nombre d'écopliers, passant sous la barre symbolique des 100 pour la rentrée de septembre 2024 n'a pas permis de conserver ce sixième poste, ce qui a entraîné le départ de Magali SOBELLA, l'enseignante qui avait la plus petite ancienneté, hors direction.

La suppression de ce poste dont elle était très fière prive ses anciennes collègues avec qui elle prenait plaisir à partager. Les parents et les enfants se souviendront d'une personne très souriante et très investie.

Chacun a pu apprécier son esprit d'équipe, son professionnalisme, son dynamisme, sa bienveillance et sa bonne humeur.

Elle s'est investie durant toutes ces années de présence dans la classe des CM2 pour que les enfants de la commune puissent rentrer au collège dans les meilleures conditions possibles.

Pour toutes ces raisons, nous la remercions de cet investissement bénéfique à tous et nous lui souhaitons une belle réussite dans la suite de sa carrière.



SECTORISATION DES COLLÈGES

S'appuyant sur une projection en matière d'effectifs d'une baisse estimée de 900 collégiens à l'horizon 2030 dans le Cantal, dont environ 400 sur le bassin d'Aurillac, le Conseil départemental a procédé à des travaux d'adaptation des collèges, amenant à terme à la fermeture de "la Jordanne" et à une nouvelle sectorisation en vue de la rentrée 2025-2026.

A ce titre, il a été proposé dans un premier temps de transférer les élèves de l'école de Sansac-de-Marmiesse vers le collège de la Ponétie d'Aurillac mais,

après réflexion avec la municipalité et les parents d'élèves, c'est finalement le collège Jean Dauzié de Saint-Mamet-la-Salvetat que rejoindront nos enfants en septembre 2025.

Celui-ci, bien plus près de Sansac, vient d'être restauré pour un montant de travaux de 4,7 millions d'euros, donnant un cadre de travail idéal pour les élèves et les équipes pédagogiques, sans compter son réfectoire tout neuf qui accueille désormais les élèves. Ce seront les cars de la Région qui assureront le transport.

RYTHMES SCOLAIRES

Le rythme scolaire de l'école de la commune est actuellement organisé sur 4 jours et demi, avec des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) proposés, entre autres, le mercredi matin à partir de 10h45.

Jusqu'à présent, ces TAP étaient gratuits pour les enfants car financés par l'état mais cette aide sera supprimée à la rentrée scolaire 2025/2026. Ils seront donc remplacés par un accueil de loisirs dont le coût sera, en partie, à la charge des familles.

Le conseil d'école s'est interrogé sur le fait de profiter de cette opportunité pour un passage à la semaine sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), donc pas de classe le mercredi matin. Un accueil, payant, serait bien sûr proposé sur cette matinée pour ceux qui le désireraient.

Pour mener à bien cette réflexion, Lydie-Anne

Jourdain, coordinatrice de la CTG sur le territoire Ouest-Agglomération, a demandé à une chrono biologiste d'intervenir, dans le cadre du Projet Educatif de Territoire, le mardi 15 octobre et une réunion publique a eu lieu le lundi 2 décembre. Les échanges, très intéressants, n'ayant cependant pas permis de définir quels rythmes étaient le mieux pour le bien-être de nos enfants, un sondage a été réalisé auprès des parents afin d'orienter le choix de leurs représentants lors du conseil d'école qui aura lieu fin janvier 2025.

Pour rappel, ce conseil d'école est composé de 12 membres, 5 représentants des parents d'élèves qui feront remonter le choix des parents pour chaque classe concernée, des 5 enseignantes, du délégué départemental de l'éducation nationale et du maire de la commune.



DOMINIQUE BEAUDREY ET FLORIAN MORELLE CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE MAURS

« Nous avons pu, lors de nos permanences, venir à votre rencontre et aborder différentes thématiques, prioritairement des

compétences du Conseil départemental : les collèges et les routes départementales. Ces différents échanges essentiels participent à la démarche de progrès que nous nous efforçons d'accomplir avec vos élus municipaux.

Ainsi, des ajustements votés en séance du 8 novembre 2024 ont pu être établis, suite à la dernière sectorisation départementale des collèges. En septembre 2025, vos enfants feront leur rentrée en 6^e au collège Jean Dauzié de Saint-Mamet-la-Salvetat : moins de transport et un cadre d'apprentissage idéal avec un établissement refait à neuf pour un coût total de 4 774 000 €. Les travaux comprennent l'isolation thermique de l'ensemble des bâtiments, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'une chaudière à bois, le déplacement des cuisines et la restructuration de la demi-pension, afin d'obtenir un réfectoire d'environ 360 élèves (contre 144 places avant travaux).

Concernant la voirie, il a été décidé conjointement avec la mairie, le déclassement de certaines routes départementales (RD145 « les Bessades » ; RD53 entre la RN 2122 et le giratoire du Pas du Rieu ; RD153, RD 458, Ex RD53 « Capelotte » ; une partie de l'ex RD53 et RD153), pour un souci d'effica-

cité du plan de gestion global de la mobilité. Des travaux préalables de remise en état sont déjà programmés par le Conseil départemental entre 2025 et 2026 et seront donc effectués.

De plus, il y aura des projets communs sécuritaires :

- aménagement divers pour réduire les vitesses et améliorer les mobilités douces le long de certains axes ;
- la reprise du carrefour RD153-RD145 « les Bessades » ;
- nouveaux comptages routiers mis en place par le Département pour affiner la connaissance des usagers qui empruntent certains axes dans le but de vérifier les solutions techniques et mieux appréhender quel type d'aménagements sont à privilégier.

Nous tenons à souligner l'engagement et la volonté du tissu économique, associatif et de l'équipe communale. Également nous tenons à vous remercier pour l'accueil toujours chaleureux et sympathique, lors de notre présence à vos événements et manifestations. Nous avons pour priorité d'être à vos côtés et à votre écoute.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 et l'accomplissement de vos projets. »

Dominique BEAUDREY

Florian MORELLE

TÉLÉTHON : LE HANDICAP PAS TOUJOURS VISIBLE !

Cette année, le téléthon sansacois a été porté par l'APE.

La matinée a débuté par la plantation de fleurs par tous les enfants de l'école dans le parterre dédié. C'est là leur don pour la recherche...

Puis c'est Solène Martinez qui est venue à la rencontre des élèves de Sansac et qui a répondu aux très nombreuses questions des enfants. Solène est atteinte d'une mucoviscidose. La mucoviscidose est une maladie génétique qui touche l'appareil respiratoire, l'appareil digestif et l'appareil génital. Elle affecte les cellules épithéliales du corps qui constituent la muqueuse des poumons, du pancréas, du foie, des glandes sudoripares, du tube digestif et de l'appareil génital. Solène a été transplantée poumon/foie il y a quelques années. Aujourd'hui elle vit mieux mais est dépendante des remèdes antirejet. Si vous la croisez dans la rue, sa maladie ne se voit pas. Pourtant Solène est souvent limitée dans son quotidien. C'est du handicap invisible.

Merci à Solène qui en a appris beaucoup aux élèves sansacois.



ÉCOLE PUBLIQUE DE SANSAC

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

LABELLISATION E3D



Le 17 juin, Mme L'inspectrice de l'Éducation Nationale et M. Broux-Merle, en présence de M. le Maire et de Mme Bastid, de tous les élèves et des toutes les enseignantes, sont venus nous remettre un diplôme pour la labellisation E3D. Ce diplôme permet de valoriser toutes les actions qui sont conduites sur l'école dans le domaine du développement durable (jardin, compost, nichoirs...).

PROJET CABANES

Toutes les classes de l'école ont participé au projet départemental « cabanes ». Chaque classe a pu produire une ou plusieurs réalisations. M. Demay, qui fait partie de l'association des paniers de Montsalvy, est intervenu dans la classe de maternelle pour réaliser la cabane en osier.

Deux cabanes végétales sont en extérieur et les autres ont été exposées du 17 juin au 21 juin dans le foyer afin que les parents puissent les voir.



JARDIN PARTAGÉ

Comme chaque année, toutes les classes ont pu s'investir dans le jardin partagé.



CARNAVAL

Le 6 mars les élèves de l'école ont défilé dans les rues du bourg. Ils ont pu faire profiter les passants de leurs magnifiques déguisements. La matinée s'est terminée par un goûter offert par l'APE.



FESTIVAL D'EXPRESSION ENFANTINE

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé au festival avec un projet chorale avec les écoles de Omps et de Crandelles.

Les autres classes de l'école sont allées les voir se produire sur scène.



SORTIE À LA MÉDIATHÈQUE D'AURILLAC



Les élèves de maternelle ont découvert l'espace ludothèque dans lequel ils ont réalisé une construction collective. Un moment de lecture leur a été offert dans l'espace littérature de jeunesse.

SORTIE À VULCANIA

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés à Vulcania pour la journée.



SORTIE À ROCAMADOUR

Les élèves de CP et de CE1 sont allés découvrir le Lot : Le Préhisto-Dino Parc et le rocher des aigles à Rocamadour.



Sortie à Rocamadour.

SORTIE AU PONEY CLUB

Sortie le 20 juin au poney club de Saint Etienne de Mours pour la classe de MS GS.



SORTIE À LA PLANTELIÈRE

Les classes de TPS, PS, MS et de CP sont allées à la Plantelière pour participer à des ateliers sur la journée, animations autour de la mare, parcours d'orientation et labyrinthe végétal.



RANDONNÉE

L'année s'est clôturée par une randonnée et un pique-nique. Les élèves de la GS au CM2 ont pu profiter des chemins fleuris de la commune.

AUTRES ACTIVITÉS ET SORTIES

- Sortie à la piscine : pour les cycles 2 et de cycle 3.
- JMF : Toutes les classes de la GS au CM2 sont allées voir un spectacle au théâtre d'Aurillac.
- Sorties Usep : pour le cycle 2 : rencontres de gymnastique, de lutte et d'athlétisme et pour le cycle 3 : rencontres de lutte et de gymnastique.

Les enseignantes tiennent à remercier les différents partenaires de l'école.

La municipalité pour son investissement pour l'école, l'APE qui grâce à son dynamisme finance les différents projets et sorties, l'ensemble de la communauté éducative pour son engagement auprès de l'école, veillant ainsi à son bon fonctionnement.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Marie EQUILLE assure la fonction de coordonnatrice des activités périscolaires.

Elle est secondée par la même équipe composée d'Aurore CARBONNEL, Laurence LABORDE, Jessica ROUDY et Céline LEDUC.

Diverses activités sont proposées aux enfants avant ou après la classe ou dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) :

- Lire et faire lire
- Atelier danse
- Arts plastiques
- Ateliers Percussions
- Activités diverses avec le centre socio-culturel le mercredi matin
- Atelier cuisine

Nouvelles activités déjà proposées ou à venir :

- Initiation au Foot
- Théâtre d'improvisation : une première expérience a été réalisée l'an passé avec les élèves de CM
- Initiation à l'Anglais sous forme ludique
- Les mardis et jeudis, pour les enfants non-inscrits à une activité, une étude surveillée est mise en place, après le goûter, durant 30 minutes pour les élèves du CE2 au CM2. Pour ceux de CP et CE1, il est proposé un temps de lecture ou de confection de Puzzles.

Ces activités sont encadrées par le personnel communal et divers intervenants extérieurs rémunérés par la municipalité.

EFFECTIFS DE L'ECOLE

L'effectif de l'école pour l'année 2024/2025 fléchit légèrement et s'établit à 94 élèves répartis depuis cette rentrée 2024 en 5 classes contre 6 l'année précédente.

• Mme LAFEUILLE	22 élèves	2 TPS	10 PS	10 MS
• Mme DAGORN	19 élèves	11 GS	8 CP	
• Mme OLIVIER	17 élèves	17 CE1		
• Mme COURBEBAISSÉ	16 élèves	16 CE2		
• Mme PHILIPPE HUBERT	20 élèves	11 CM1	9 CM2	

Madame Céline PHILIPPE HUBERT assure la Direction de l'école.

Madame Hélène GRIGNIER assure la décharge Direction tous les vendredis.

L'équipe pédagogique est complétée par :

- Deux AESH (Accompagnement des Elèves en situation de Handicap) :

Madame Christelle LECOIN

Madame Marie-Noëlle CHARLES

- Un emploi civique : Théo CROZAT

DES NOUVELLES DE LA CTG !

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, nous vous présentons deux actions phares : « les forums apéro » et un projet « ROUAGES » (Rouler dans l'OUest AGGlo Ensemble et Solidaire).

Les forums apéros :

Afin de réfléchir ensemble, entre parents, élus, enseignants, agents du périscolaire, associations, 2 forums apéro ont été organisés en mai et en octobre 2024. Ces temps ont permis aux différents acteurs de réfléchir ensemble sur l'alimentation, l'école au dehors, Les rythmes de l'enfant et les rythmes scolaires. La conférence de Mme Delvolvé (neuroscientifique, spécialiste des rythmes de l'enfant) a été très éclairante sur les conditions à mettre en place pour la réussite scolaire de tous.



ROUAGES : LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS !

Depuis 2 ans, les élus, les 5 CCAS, le Centre socio-culturel ACDA et des habitants réfléchissent à la mise en place d'un projet répondant aux besoins de mobilité des personnes du territoire « empêchées » de mobilité. De ce travail collaboratif est né le dispositif ROUAGES. Des bénévoles viennent chercher des demandeurs, chez eux et les emmènent où ils

ont besoin (courses, RDV médicaux, loisirs, amis et famille...). Ayant bénéficié d'un financement Tims et porté par l'AFAPCA, ce service aux habitants est aujourd'hui opérationnel ! N'hésitez pas à réserver des trajets ou à devenir bénévole. Vous trouverez toutes les informations dans le flyer joint à ce bulletin.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS
Créé par les habitants, pour les habitants

Des bénévoles qui viennent vous chercher et vous ramènent, pour vous aider dans chacun de vos déplacements

POUR QUI ?
Personnes **majeures**
Habitants de :
- Ytrac
- Sansac de Marmiesse
- Saint Paul des Landes
- Lacapelle-Viescamp
- Ayrens

POUR FAIRE QUOI ?
Aller faire vos **courses**
Aller à un **rendez vous médical**
Aller à l'**hôpital**
Voir vos **amis**, votre **famille**
Pour vos **loisirs**

Adhérents à l'association (1€ /an)

POUR ALLER OU ?
(tarifs aller simple)

3 € - 0 à 25 km Aurillac, Vezac...	6 € - 26 à 50 km Mauris, Montsalvy...
9 € - 51 à 70 km Murat, Mauriac...	12 € - 71 à 100 km St Flour, Rodez...
45 € - Clermont-Ferrand ou Limoges Tarif identique aller simple ou aller retour	

COMMENT RESERVER UN TRAJET ?

- Téléphone :** 07 50 56 15 62 ou 04 71 43 07 20 **Mail :** defi-mouv@afapca.fr
- Indiquez votre **destination**, le **besoin d'accompagnement** (aide pour faire les courses, les ranger éventuellement...), la **date et l'heure**, si vous avez des **animaux**...
- Vous choisissez votre **moyen de paiement** : Carte bancaire, liquide, chèque, cagnotte...
- Vous **recevez un message ou nous vous appelons** pour vous annoncer que votre trajet est bien pris en compte par un **bénévole**



CENTRE SOCIOCULTUREL « A LA CROISÉE DES AUTRES »

Comme vous le savez sûrement, toutes les actions du centre socioculturel sur les 5 communes sont accessibles aux sansacois et quelques-unes se déroulent sur votre commune. Veuillez trouver ci-dessous une petite rétrospective 2024.

Antoine, conseiller numérique pour tous, est présent pour un accompagnement dans vos pratiques numériques, vos accès aux droits le jeudi de 10h30 à 12h à la salle de la mairie. C'est un service gratuit aux adhérents (adhésion annuelle de 5.50 €). Vous pouvez venir directement le jour où vous avez des questions, besoins, si votre demande est ponctuelle ; si vous souhaitez participer régulièrement, n'hésitez pas à contacter Antoine.



L'**atelier cuisine** se déroule le 1^{er} mardi du mois, dans la bonne humeur. Si vous voulez les rejoindre, vous pouvez contacter Emilie, Référente familles ou vous adresser à Laurence Verniol, habitante de Sansac qui coordonne l'atelier.



Les enfants et ados présents sur l'accueil de loisirs en juillet, ont eu un accès privilégié lors du passage du tour de France à Sansac. Merci à M. Le Maire pour son accueil.



Des interventions sur les TAP CM1-2: un cycle « Savoir rouler à vélo » a lieu depuis novembre, encadré par Maxime, référent jeunesse, pour apprendre aux futurs ados à apprivoiser le vélo, se déplacer dans l'espace public, appréhender les bases de la sécurité routière, les bonnes pratiques, et les sensibiliser aux mobilités douces et durables.



Des Café-séniers à l'auberge de la Belle époque: depuis novembre : nous proposons aux séniers de toutes les communes du territoire un rendez-vous régulier (1 fois par mois), convivial, autour d'une boisson et d'une pâtisserie à l'auberge. Les personnes non véhiculées peuvent être conduites par Emilie en mini bus. Une occasion de sortir de chez soi et de rencontrer d'autres personnes dans un lieu chaleureux avec un très bon accueil.



Le centre socioculturel "A la Croisée Des Autres" propose aux habitants de l'ouest agglo de 60 ans et plus des cafés-séniers

Venez partager la galette pour un moment convivial à l'auberge de "Belle Epoque" à Sansac

Vendredi 17 janvier

A partir de 14h

Inscription obligatoire !
Possibilité de se retrouver à 13h 30 à la salle convivialité de St Paul. Emilie vous attendra avec le mini bus du centre

Tarif selon le QF :
de 2€ à 6.5€
pour nos adhérents
une boisson/une part de galette

Centre socioculturel "A la Croisée Des Autres"
3, rue Pierre de Coubertin 15130 Ytrac
accueil@centresocioculturelautres.fr 04 71 46 83 00

Notre conseil d'administration est composé d'habitants des 5 communes, **Claude Escassut, Danièle Fau et Jean Stéphane Bourgeat, habitants de Sansac sont vos représentants. Ils se font un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner.**

L'équipe professionnelle du centre socioculturel dirigée par Marilyne BERGAUD vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

La composition du Conseil d'Administration :

BUREAU : co-présidents : Christine ALRIC (Ytrac) et Annabelle MARLEIX (Saint-Paul)

Trésorier : Gilbert MONTOURCY (Ytrac)

Trésorière adjointe : Odette VOLPILHAC (Lacapelle Viescamp)

Secrétaire : Muriel SALAT (Ytrac)

Secrétaire adjoint : Alain Courtine (Ytrac)

AUTRES ADMINISTRATEURS : Christiane MATHIAS (Ayrens), Claude ESCASSUT (Sansac), Clarisse SALEZ (Ayrens), Aline ESPALIEU (St Paul), Nathalie SOBELLA (Ytrac), Anaïs Travers (Ytrac), Camille FRI-GIERE (Sansac) Odile LAFON (Lacapelle Viescamp), Julie Faugeron (Ytrac) ; Jean Stéphane Bourgeat (Sansac), Danièle Fau (Sansac)

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mairie d'Ytrac : Mme GINEZ, Maire ou Mme ESCALIER, adjointes

Mairie d'Ayrens : M. BONHOMMET, Maire ou Mme HEDON ou Mme BERCOT, adjointes

Mairie de St Paul des Landes : Mme BENITO, Maire ou Mme CHEVALIER, adjointe

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme MONTEILLET, Maire ou Mme GAGNAIRE, adjointe

Mairie de Sansac : M. BAISSAC, Maire ou Mme BAS-TID, adjointe

CAF du Cantal : Mme SERONIE

Membre du CSE titulaire : Anaïs LAVIGNE

CONTACT

Centre socioculturel

"A la Croisée des Autres"

3 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac

04 71 46 83 00

mail: accueil@csalacroiseedesautres.fr

SITE INTERNET :

centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse



UN DISPOSITIF POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Le CLIC est le dispositif ayant vocation de guichet unique, il répond à l'ensemble de problématiques rencontré par la personne âgée et ses aidants afin d'assurer son maintien à domicile. Cela concerne la santé, le logement, les transports, les aides sociales ...etc.

Sous réserve de conventionnement, l'ensemble des communes de la CABA peuvent adhérer au CLIC. La commune de Sansac, par le biais de son CCAS, adhère au dispositif pour un coût de 0.95 € par habitant.

Le CLIC est aussi financé par diverses conventions avec le département du Cantal pour l'APA, la CAR-SAT, l'ARSEPT et autres caisses de retraite.

Le CLIC est souvent sollicité par la famille, mais il peut l'être également par les professionnels médicaux, les communes, etc.... l'activité du dispositif est en constante augmentation, preuve qu'il répond à un besoin de la part des usagers.

L'équipe du CLIC est composée de 5 personnes dont des travailleurs sociaux répondant aux questionnements des usagers. Ils assurent des permanences téléphoniques tous les matins. En 2023, c'est 9663 contacts pour l'ensemble de la CABA. Ils assurent par

ailleurs des accueils physiques, soit à la permanence (89 personnes reçues en 2023), soit en visites à domicile, lesquelles sont privilégiées (1254 visites en 2023).

L'activité du CLIC, c'est l'étude des demandes et l'évaluation de l'APA. C'est aussi le suivi des situations des personnes âgées, ce qui a amené 1488 démarches supplémentaires. C'est aussi la mise en route de l'outil OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite) qui permet d'anticiper la perte d'autonomie. C'est aussi la gestion du service de téléassistance « Custos » avec 104 dispositifs actifs au 31 décembre 2023. A Sansac c'est une vingtaine de personnes qui bénéficient d'un ou plusieurs services.

Par ailleurs, le CLIC assure également des ateliers de prévention sur des thèmes aussi différents que sur « le bien manger », l'équilibre, l'informatique, etc... A Sansac, c'est l'atelier « Mémoire en éveil » qui est dispensé.

Le CLIC devient peu à peu un dispositif indispensable pour une population qui a tendance à vieillir, à fortiori pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Les manifestations proposées,

PRÉALABLES

Les préalables se sont déroulés sous le soleil le vendredi 2 août.

Un public nombreux a accueilli la Compagnie « CHICKEN STREET » qui lui a présenté une parodie de western. Equipé de 10 planches, 20 caisses en bois et 30 ballons de baudruche, Serge BADOT reconstitue seul, sans trucage ni assistance, les scènes cultes du « Bon, la Brute et le Truand ».

Un bon moment apprécié par petits et grands.



CIRQUE ET CABARET

Le 29 juin, la commune de Sansac de Marmiesse a accueilli « LES TONY », troupe familiale avec des numéros interprétés par la sœur, le frère et le père.

Spectacle qui a émerveillé le public de tout âge par le rêve, la poésie et le comique.

Numéros d'illusion, de jongleries, d'acrobaties, de sketches avec les clowns, sans oublier le chien comédien Lucky.



par la municipalité en 2024



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Tous les 2 ans, la municipalité organise une soirée dédiée aux nouveaux sansacois. Cette année elle a eu lieu en septembre.

Quelques familles avaient répondu à l'invitation. Au travers d'un diaporama, chacun a pu mieux faire connaissance avec son nouveau lieu de résidence, sa situation, son patrimoine...

A noter, la présence de la directrice de l'école, celle du centre social et la présidente du RPE venues présenter leur structure respective.

Puis ce fut le tour des associations d'exposer leur activité, toutes étant à la recherche de bénévoles.

Enfin les discussions allèrent bon train pendant l'apéro dinatoire offert par la mairie.

Bref, un joli moment de convivialité !



THÉÂTRE

La troupe VEINAZES'ANIM s'est produite le dimanche 29 septembre pour interpréter la pièce de théâtre « Paris c'est Fou », une comédie de J.P. CANTINEAUX.

Deux touristes provinciaux, « style les Vamps », débarquent à Paris pour une visite touristique façon déjantée, absurde, comique. Elles nous promènent à travers divers monuments par des scènes pleine d'humour à la Devos.

Comédie en 12 sketches hilarants qui ont permis au public présent de passer un bon moment et d'échanger avec les acteurs à la fin du spectacle.

ILLUMINATIONS

Comme les autres années au mois de décembre, les rues, les arbres se parent de leurs guirlandes et décorations diverses.

Cette année la commune s'est dotée de quelques guirlandes supplémentaires.

Les illuminations, annonciatrices de Noël, réjouissent les enfants impatientes, et ravissent les adultes.





La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2024.

Eau

- 699 abonnés
- 112 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 561 abonnés au réseau collectif
- 77 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 2 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Bos-Viel et le Pas du Rieu : réhabilitation des réseaux d'eaux potable (234 240 € HT)

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) dans le bourg, au terrain de sport, aux Bessades, à Labattude et au Château d'eau.
- 2 colonnes pour la collecte des textiles près du centre commercial.
- 33 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par la ligne D et E (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 37 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune

- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions) : aucune demande pour la commune de Sansac-de-Marmiesse en 2024 (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr)

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 84 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (60 déclarations préalables, 16 permis de construire, 8 certificats d'urbanisme opérationnels, 0 permis d'aménager, 0 permis de démolir)

La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la deuxième année de l'opération, 5 dossiers ont été financés.

Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihha.fr

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur :

<https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

CONTACT CABA

Siège

3 Place des Carmes
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement
(hors heures de bureau)
04 71 46 48 60

Site Web : www.caba.fr

Facebook : www.facebook.com/caba.official

HABITAT

DES AIDES POUR UNE RÉNOVATION GLOBALE

Engagée depuis l'an passé dans une nouvelle OPAH, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de prioriser le financement des rénovations énergétiques ambitieuses. Pour en profiter, la porte d'entrée reste SOLIHA Cantal, qui détermine la recevabilité du dossier, ou non.

Depuis près de vingt ans, l'Agglomération d'Aurillac mène une politique volontariste en matière de rénovation du parc de logements privés. Les différentes opérations successives ont ainsi permis de subventionner plus de 13 % des résidences principales du territoire, soit environ 3 000 logements. Dans la continuité de ses précédentes actions, la collectivité s'est engagée en 2023 dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui couvre l'ensemble de ses 25 communes. Mobilisant 13 millions d'euros au cours des 5 ans, elle vise à apporter des aides techniques et financières aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs. Au-delà du soutien apporté aux foyers, elle représente également un levier d'activité économique et d'emploi pour les entreprises locales du secteur du Bâtiment.

Dans ce cadre, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de financer en priorité les projets de rénovation énergétique les plus ambitieux afin qu'ils puissent devenir démonstrateur et essaïmer. Tout en répondant à l'ambition de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces rénovations visent à améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été

et la réalisation d'économies pour les occupants. Déjà neuf projets de propriétaires occupants atteignant l'étiquette énergétique A ou B après travaux ont bénéficié de l'aide « rénovation performante » de l'Agglomération.

LES ÉTAPES D'UN DOSSIER

L'obtention d'aides est soumise à certaines conditions. Pour les propriétaires occupants, les subventions et leurs montants varient selon les ressources du foyer. Pour les propriétaires bailleurs, aucune condition de ressource nécessaire ; le seul critère est le conventionnement du logement à la suite des travaux. Pour les propriétaires souhaitant entreprendre des travaux, la première étape est de contacter SOLIHA Cantal afin d'étudier ensemble le pré-projet. Si le dossier est recevable, un technicien effectue une visite gratuite du logement et détermine les travaux préconisés ainsi que la proposition de financement. Selon le projet retenu par le propriétaire, les dossiers sont constitués et déposés auprès des financeurs.

Suite à l'obtention de l'accord de l'ensemble des financeurs, les travaux peuvent débuter. Ils doivent être réalisés par des artisans professionnels, certifiés RGE. A l'issue des travaux, après vérification des factures, les subventions sont versées. Dans le cas d'une rénovation de grande ampleur, certains acomptes peuvent être demandés au cours du chantier.

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE ET CONNECTÉE DANS L'AGGLOMÉRATION D'AURILLAC



Dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2026, l'Agglomération d'Aurillac (CABA) a lancé un Schéma des Mobilités pour transformer les déplacements quotidiens et limiter la dépendance à la voiture individuelle. Ce projet vise à promouvoir des alternatives telles que le covoiturage, les transports en commun et le vélo, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Une première phase de diagnostic et de concertation citoyenne, initiée en 2022, a permis de recueillir les attentes et besoins des habitants. En collaboration avec le cabinet Lee Sormea et le CPIE de Haute-Auvergne, trois axes prioritaires ont émergé : renforcer le covoiturage, améliorer les transports publics et développer des infrastructures cyclables adaptées.

À partir de cette analyse, quatre grandes orientations ont été définies pour structurer l'offre de mobilité et une dizaine de fiches-actions vont être mises en place. Parmi elles : créer des parkings relais sur les 5 axes d'entrée d'Aurillac, aménager des points multimodaux dans les communes de la première couronne aurillacoise, réorganiser globalement le réseau de transport en commun (réseau urbain, périurbain, Transport à la Demande (TAD)), communiquer autour du covoiturage et de la création de communautés par bassin, réaliser un schéma directeur cyclable...

Pour 2024-2025, un schéma cyclable est en cours d'élaboration afin de répondre aux besoins des usagers et encourager la pratique du vélo dans des conditions de sécurité optimales. En s'appuyant sur ces actions, l'Agglomération d'Aurillac veut créer un territoire connecté, plus accessible et respectueux de l'environnement.

RITA ZIDA : L'AMOUR DE LA FRANCE



Sansacoise depuis 4 ans, Rita ZIDA, italienne de souche, est devenue officiellement française le 17 avril 2024.

Rita est née en Italie en 1954, en Sicile. En 1957, son père vient, comme tant d'autres, travailler en France, dans le Val d'Oise. Il est maçon. Le reste de la famille le rejoint en 1960. Son frère, 8 ans, est alors scolarisé en CM1 tandis que Rita, 5 ans, entre en maternelle. Elle n'en garde que peu de souvenirs. Elle apprend le français très vite et rapidement se complait dans sa nouvelle vie. Ses parents continuent à lui parler italien ce qui lui permettra de devenir bilingue.

Toute la famille va rester en France définitivement. Certes, chaque année au mois d'août, elle retourne en Sicile où ils ont gardé la maison familiale. A l'époque c'était une vraie expédition avec 2 jours de train !

Rita aura une fille que les hasards de la vie vont amener dans le Cantal, tandis qu'elle restera travailler à Paris et y restera jusqu'au décès de sa mère. Puis, n'ayant plus d'attache dans la capitale, elle se décide de venir auprès de sa fille.

Mais voilà, c'est compliqué coté papiers administratifs lorsqu'on est étranger. A Paris, les bureaux étaient à portée de mains. Mais dans le Cantal, il faut aller à Lyon pour la moindre démarche ! C'est ce qui a fini de décider Rita à opter pour la nationalité française. Par ailleurs

c'est parait-il plus facile après 65 ans, et surtout, il y a longtemps qu'elle y pensait...

Cela lui a coûté un an de démarches et d'attente. Le 8 octobre, elle est invitée à la préfecture à Aurillac à la cérémonie d'accueil, en présence du préfet du Cantal et du maire de sa commune, Michel Baissac.

Elle a cependant gardé sa double nationalité italienne.

Nous sommes ravis de son choix et lui souhaitons longue vie à Sansac.

LUCIENNE CAVANIE : UNE PETITE MAIN INDISPENSABLE !

Lucienne Cavanié, d'origine lotoise, est sansacoise depuis 2017. Orpheline très jeune, elle a dû enchaîner plusieurs petits boulots pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Mariée à un agriculteur, elle le secondera de son mieux. Mais pour compléter le revenu, elle travaille en même temps à l'ADMR. Ils ont 3 enfants dont il faut payer les études ! Par ailleurs, Lucienne a un grand cœur, aime le contact humain, aime parler avec son prochain.

Après une vie bien remplie, ils prennent leur retraite. Mais lui tombe malade. Ils quittent leur village isolé de Laurettes pour venir à Sansac, faisant ainsi d'une pierre deux coups : ils se rapprochent des unités de soins et de leur fils.

Après son veuvage, Lucienne ne peut rester sans rien faire ni sans voir personne. Certes, elle a 3 petits enfants qui l'occupent beaucoup !

Puis M. le maire vient la voir pour y faire une proposition : prendre en charge l'entretien de l'église...

Pas de souci pour elle, car à Laurettes c'était elle qui le faisait. Cela lui permet de découvrir d'autres personnes, de partager...

Pourtant, cela est bien plus qu'une occupation. Régulièrement, c'est elle qui va ouvrir notre église, c'est elle qui en assure le nettoyage, c'est elle qui lave le linge utilisé pendant les messes, c'est encore elle qui va tout mettre en œuvre pour que tout soit prêt pour un enterrement, un mariage... et enfin, c'est elle qui veillera à maintenir encore et toujours un brin de vie dans l'édifice en y apportant régulièrement un bouquet de fleurs qu'elle n'a jamais achetée, mais ramassée dans son jardin ou dans la nature...

Tout cela, Lucienne le fait avec plaisir, avec passion. Remercions-la, de prendre soin du plus bel édifice de notre commune.



BENOÎT DESFARGUES : DE LA PASSION PLEIN LE GUIDON...

Benoît Desfargues est né sur une moto... Enfin pas tout à fait, mais dès l'âge de 6 ans il fait ses premiers pas, ou plutôt ses premiers tours de roue sur une moto. De 8 à 12 ans il effectue même ses premières compétitions !

Puis de 12 à 25 ans c'est la « moto-plaisir » sur les routes du Cantal. Plaisir qui va se traduire en danger, il faut dire que Benoît aime aller vite !

Dans cette famille moto, il y a un oncle qui a fait de la compétition en Supermotard de 2008 à 2011. Il amène Benoît essayer sa moto sur le circuit de Pers. C'est une révélation pour lui !

Il s'engage alors dans la compétition du Trophée de France, tant qu'à faire ! La première année c'est la découverte du milieu de la compétition. Mais Benoît apprend vite et avec peu de moyen, il arrive à se classer 18° sur 100 en fin de saison. C'est une belle performance car les circuits comportent des parties bitumées et 30 % sur terre. Cela suppose de nombreux réglages très précis sur la moto. Et puis, Benoît n'utilise qu'un seul train de pneus par week-end alors que d'autres en utilisent 2, voire 3 ! Question de moyens. Cette année, pour sa deuxième participation, Benoît peine lors des premières compétitions. Cependant, la réussite des courses suivantes vont lui permettre de remonter au classement général. En gagnant la dernière, il va finir 3° au classement final. Cette prouesse l'autorise à participer au championnat de France S1 l'an prochain, soit le plus haut niveau. Il a conscience que cela sera difficile, les courses dureront 20 minutes plus un tour complet. C'est 20 minutes de concentration maximale, de crispation....

En deux ans, Benoît est devenu un vrai compétiteur avec pour moteur la passion de la moto. Son père, mécanicien sansacois, n'est pas peu fier de suivre son fils à travers la France et de partager avec lui des moments émotionnels très forts.

Souhaitons à Benoît toute la réussite qu'il mérite, de gagner encore d'autres podiums et plus encore.



2 TATOUÉUSES HABITANTS À SANSAC

L'art corporel ou tatouage existe depuis la nuit des temps puisqu'on estime son origine à 3300 ans avant JC. Ces dernières années, c'est devenu un mode de vie. Deux professionnelles habitent sur notre commune. Rencontre...

Venant de Toulon, **Lilia** est arrivée en 2022 à Sansac pour s'installer dans la bâtisse du pont du Laurent. Lilia est d'origine russe, diplômée de sciences politiques. Son père était artiste peintre-sculpteur et lui a transmis sa passion. A 28 ans, elle rentre en études supérieures aux beaux arts. Durant son parcours, elle découvre le monde du tatouage qui va la fasciner au point d'en faire son métier...

 liliatatoushka



Myriam dite « Mimi » est une ancienne professeure d'arts plastiques. Cela fait 16 ans qu'elle a démissionné de l'Education Nationale pour s'installer dans un premier temps rue Baldeyrou, à Aurillac. Rapidement elle va aller exercer rue Marchande où elle est depuis une quinzaine d'années. Depuis sa plus tendre jeunesse, le tatouage fait partie de sa vie. Elle est animée par le fait de laisser son dessin sur la peau de quelqu'un. Aujourd'hui, c'est son quotidien, son métier...

 mimivonpink

On ne peut que souhaiter à toutes les deux, longue vie à leur passion...

LE TISSU ASSOCIATIF SANSACOIS

Après l'année plus que morose coté météo qui a très souvent perturbé leurs manifestations, les associations sansacoises ne peuvent qu'espérer un peu plus de soleil pour 2025. Malgré tout, elles ont été très actives et cette activité devrait être aussi intense pour cette année qui commence : il est d'ores et déjà prévu plus de 30 manifestations en 2025.

Nous devons soutenir tous ces bénévoles qui se donnent avec passion tout au long de l'année pour faire vivre notre commune.

A QUI S'ADRESSER ?

ACCA

Président : Denis RIC
Tél. 06 81 86 98 13
denis.ric@orange.fr

AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

Président : Stéphane FEYT
Tél. 06 87 10 41 53
stephane.feyt@wanadoo.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Présidente :
Marcelle LACAMBRE

APE

Présidente : Laura POUJOL
Tél. 06 37 82 37 84
sansac.ape@gmail.com

ASSOCIATION DE GOLF

Président :
Stéphane BOUDOU
Tél. 06 32 23 27 59
as-golfhauteauvergne@outlook.fr

DONNEURS DE SANG

Président :
Pierre MESTRIES
Tél. 06 31 86 78 10
pmestries@orange.fr

ENTRAIDE SANSACOISE

Président :
Henri TOURNAIRE
Tél. 06 30 29 32 15
annie-tournaire@orange.fr

J2S SANSAC'ADOS

Président : Olivier VERNIOL
Tél. 06 45 20 28 74
olivier.verniol@orange.fr

JEM'POLE PASSION

Président : Daniel JOTTE
Tél. 07 71 00 38 49
jempolepassion@gmail.com

CANTAL PASSION

Président : Michel VIDAL
Tél. 04 71 64 69 64
vidal.mich@orange.fr

LOU GARAGNAS

Président : Lionel JUBAN
Tél. 06 61 49 08 24
lionel.juban@orange.fr

RPE "LES P'TITS LOU"

Présidente : Simone FAURE
Tél. 06 89 40 35 36
rpelesptitslou@gmail.com

SANSAC'GYM

Présidente :
Anne-Marie SOULAQUES
Tél. 06 49 47 65 55
sansac-gym@laposte.net

SANSAC'RIFIS

Président :
William TOURNAIRE
Tél. 07 80 06 48 15
sansacrifis15@gmail.com

SPORT CANIN 15

Président :
Maxime GENRIES
Tél. 06 80 11 59 78
maxysonfbt@hotmail.fr

VELO CLUB SANSAC ARPAJON

Président : Michel LOURS
Tél. 06 74 82 94 43
lours.michel@neuf.fr



LE TOUR DE FRANCE DE PASSAGE À SANSAC



Arrivé la veille au Lioran, en ce 11 juillet, le tour de France part d'Aurillac pour l'étape de plus de 200 km, démarre à la Sablière et, en choisissant d'emprunter l'ancienne route nationale, le premier village traversé est Sansac de Marmiesse.

L'évènement est grandiose. Mais pour Sansac, si rarement sur le parcours, il revêt un caractère exceptionnel. Certes, la circulation est quelques peu perturbée avec nombre de routes barrées. Qu'importe, le public est venu nombreux et s'étale le long des deux cotés de la traversée du bourg.

Dès 11h, c'est le passage de la caravane publicitaire. Pendant 3/4 d'heure, chacun, et notamment les plus jeunes, seront à l'affût

des échantillons distribués. Mais comment ne pas être ébahi par les drôles de véhicules qui rythment le défilé. Il s'ensuit une certaine liesse dans le public... Puis le calme revient et c'est l'attente du peloton. Au fil des minutes, la tension se fait palpable. A 13h enfin il arrive... ça va très vite, le passage ne dure que quelques secondes, à peine le temps de reconnaître Pogacar, Vingegaard ou Romain Bardet. La fête est déjà finie, le tour s'en va vers d'autres cieux. On aurait aimé que cela dure plus longtemps...

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE OUEST-AGGLO « LES P'TITS LOU »



Implanté depuis 18 ans maintenant sur l'Ouest Agglo, notre association a pour but de promouvoir et développer la petite enfance sur vos communes. Gestionnaire du Relais Petite Enfance, nous proposons un **service gratuit** d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les familles et les professionnel(le)s de la petite enfance. Le RPE est un service soutenu par la CAF, la MSA et les 5 communes du territoire Ouest-Agglo.

Parents/futurs parents, le RPE est là pour répondre à vos questions autour de la garde des enfants. **Guichet Unique d'Information** sur les 5 communes vous pouvez vous renseigner sur les différents modes d'accueil de proximité. Nous vous informons et vous accompagnons dans les démarches à effectuer, vous orientons vers les professionnels et les organismes compétents en cas de besoin.

Professionnels de la petite enfance et en particulier les assistantes maternelles agréées et les gardes à domicile, le RPE est également votre service référent. Lieu ressource dédié à l'accompagnement dans l'exercice de votre métier, dans les relations avec les parents, dans la professionnalisation, nous vous proposons chaque année des soirées d'information petite enfance, des sessions d'accès à la formation continue et pouvons être un soutien dans vos projets. En 2023/2024, sur le territoire Ouest-Agglo, 21 assistantes maternelles se sont engagées dans différentes formations, des professionnelles investies et motivées pour développer leurs connaissances et leurs compétences !

Sur notre territoire, nous avons la chance de retrouver la troupe des « AssMam » ! Des Assistantes Maternelles bénévoles du territoire et des Mamans qui se sont, cette année encore, engagées pour le projet « spectacle » ! De l'histoire aux costumes, en passant par les décors, pour leur 7^e création « Nounou fait le tour du monde » a fait salle comble pour deux représentations à la salle d'expo de la mairie d'Ytrac en novembre dernier ! Durant l'année, elles se réunissent à plusieurs reprises, en soirée, pour travailler à l'élaboration d'un spectacle pour les jeunes

enfants du territoire avec la volonté de mettre en valeur leur métier et du plaisir partagé pour un moment convivial entre les familles et les professionnelles !

Pour tous les enfants de 0 à 6 ans, le RPE est un lieu d'animation gratuit. 4 matinées par semaine, les animatrices, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture, accueillent les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sur des espaces de jeux, de découvertes et des ateliers d'éveil (motricité, livres et histoires, sensoriel, créatif etc...).



Nous proposons également des sorties : balade en forêt, au bord du lac du Puech des Ouilhes, à la ferme pédagogique, au musée et des spectacles petite enfance. L'occasion pour les tout-petits de faire de nouvelles expériences, d'aller à la rencontre des autres, de se familiariser avec le collectif et, pour les adultes, de créer du lien et de partager des moments conviviaux. Le programme des animations est disponible sur simple demande et sur les pages Facebook et Instagram du Relais

Sur la commune de SANSAC de MARMIESSE, vous pouvez retrouver les temps d'animation tous les mardis matins de 10 à 11h30 à la Salle du RPE à la MAIRIE - ouverts à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent - sur inscription.



ASSOCIATION

« LES P'TITS LOU »

Présidente : Simone FAURE

**Pour tous renseignements
contacter Audrey Seyrolle,
coordinatrice petite enfance
au 06 73 54 59 40**

rpelesptitslou@gmail.com

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE HAUTE AUVERGNE ET L'ÉCOLE DE GOLF

L'Association a le plaisir de collaborer depuis janvier 2024 avec un nouvel enseignant Pro, Benjamin Grimal, pour le fonctionnement de l'école de Golf.

Présentes dans la quasi-totalité des golfs de France, la plupart labellisées ffgolf, elles proposent aux jeunes golfeurs de tous les niveaux un apprentissage du golf « sur mesure » dès l'âge de 4/5 ans. Le rôle de l'Association sur le plan sportif est de mettre à disposition de l'enseignant les bénévoles ASBC (animateur sportive bénévole de club) ayant suivi une formation par la ligue de golf AURA, sur le plan administratif de tenir à jour les dossiers, les communications sur les événements, les commandes de matériel, etc...

Le rôle de l'enseignant est primordial et l'école de Golf du Golf de Haute Auvergne a pris un nouvel élan avec l'arrivée de Benjamin Grimal, joueur professionnel sur le circuit européen, enseignant diplômé mais surtout enfant du club passionné. Grâce à sa forte implication, les enfants développent non seulement leurs compétences golfiques, mais aussi des valeurs importantes comme le respect, la concentration et l'esprit d'équipe. Son objectif est de faire de la qualité et du convivial tout en montrant que le golf est bel et bien accessible à tous !



Loin des clichés, l'École de Golf se veut ouverte à tous, peu importe l'âge ou le niveau. En ce sens, l'école de Golf du Golf de Haute Auvergne accueille les jeunes de 4 à 18 ans, débutants comme confirmés, dans une ambiance conviviale et pédagogique. Une très forte progression du nombre d'inscrits est à souligner en passant de 11

à 32 élèves. Chaque semaine, nos jeunes golfeurs apprennent les bases et perfectionnent leur technique grâce à un programme structuré adapté à leur niveau. Des projets ludiques, comme la Coupe des 4 Maisons (inspiré de l'univers Harry Potter), viennent enrichir l'expérience, rendant l'apprentissage amusant et motivant.



Les jeunes participent également au Challenge des Écoles de Golf, une compétition interclubs nationale ayant pour objectif de mettre en avant la formation de jeunes golfeurs. Au 9 Décembre, l'École de golf est : 1^{ère} au classement des clubs du Comité Territorial des Pays d'Auvergne (10 clubs), 10^e au classement des clubs de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (74 clubs), 45^e au classement des clubs à l'échelle Nationale (565 clubs).

Avec une cotisation à partir de 150 € par an, les enfants bénéficient de cours encadrés, de leur licence, d'une tenue officielle, et d'un accès illimité aux installations modernes : simulateur de golf, salle intérieure, parcours et zones d'entraînement.

“Le golf n'est pas réservé à une élite. C'est un sport ouvert à tous, et nous avons la chance incroyable, ici dans le Cantal, de disposer d'une structure aussi exceptionnelle. Mon objectif est que chaque enfant, chaque parent, chaque personne, chaque famille souhaitant découvrir le golf, se sente ici comme chez soi.”

Benjamin Grimal

LOU GARAGNAS : UNE NOUVELLE ORIENTATION

Les adhérents de « Lou Garagnas » continuent leur bout de chemin. On continue à peindre minutieusement nos figurines. Mais on a ajouté une nouvelle direction à notre passion.

Nous avons participé à 3 concours de figurines cette année et obtenu de bons résultats avec :

- 3 médailles d'or en confirmé
- 4 d'argent et 2 de bronze en novice
- 7 d'or et 3 d'argent en junior

Bravo aux participants !

Par ailleurs, le groupe est entré dans le championnat international de jeux de figurines « Bolt Action ». Toujours rattaché à l'histoire, le jeu se passe durant la 2^e guerre mondiale. On ne se contente plus de réaliser des figurines, mais on les fait vivre...



Ainsi le groupe ira à un tournoi à Chappes, au mois d'avril, et espère participer au championnat de France qui doit se dérouler au mois de juin en Normandie.

SANSAC'RIFIS : UNE ANNÉE DE TRANSITION

Après un début d'année 2024 où une partie du bureau a été réélu, nous avons repris les événements dont les dates étaient déjà fixées.

Pour la 2^e année de la Saint Patrick, la soirée fut un succès. Elle sera renouvelée pour l'année prochaine.

Notre vide-greniers s'est bien déroulé ainsi que la fête de Sansac où le beau temps était de notre côté.

Veillez trouver le programme de l'année 2025 :

- 15 Mars 2025 : Bal de saint Patrick
- 15 juin 2025 : Vide grenier
- 12 et 13 juillet 2025 : Fête d'été

Vous pouvez retrouver nos actualités sur notre page Facebook « Sansac'rifis ».

Toute l'équipe de Sansac'rifis vous souhaite une bonne année.



LE SPORT CANIN 15

Situé le long de la RN122, le SPORT CANIN 15, encadré par son président M. GENRIES Maxime et épaulé par M. CUNUDER Fabrice et toute son équipe de RING, a pu effectuer une nouvelle fois une année très positive.

L'équipe encadrante compte actuellement deux moniteurs de club (Jean-Jacques et Isabelle) et un éducateur (Thierry), ainsi que quatre hommes assistants (Maxime, Fabrice, Stéphane et Nicolas qui vient de renforcer l'équipe).

Les cours d'éducation comptent à ce jour vingt-deux adhérents et se déroulent en collectif sur le terrain du club et dans une ambiance chaleureuse. Les cours sont ouverts à toutes les races de chien, du plus petit au plus gros, et nous restons à votre disposition pour vous conseiller et vous perfectionner sur l'éducation de votre animal. D'ailleurs, lors de notre concours de RING organisé en octobre, huit adhérents (Ingrid, Sébastien, Maxime, Anaïs, Yvan, Noémie, Coralie, Annelise) ont pu passer leur CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation) et ont obtenu de très belles mentions. Ce diplôme est obligatoire avant de participer à des compétitions.

Sur le plan sportif, cette année a été très riche en très bons résultats. L'équipe RING, constituée de vingt-quatre chiens, a pu, grâce à un travail régulier et précis, représenter le club dans différentes régions : Saint Germain de la Prade (43), Decazeville (12), Val de Saône (69) Saint Mesmin (24), Saint-

Affrique (12) et Vichy (03), ce qui a permis à tous les chiens de monter de niveau grâce à des pointages et des mentions excellentes.

Lors de notre concours de RING qui a eu lieu les 26 et 27 octobre 2024, le SPORT CANIN 15 a présenté sept brevets, trois niveaux 1, deux niveaux 2, quatre niveaux 3, et a rassemblé une quarantaine de compétiteurs venus de différentes régions. Ce week-end a aussi été marqué par un moment d'émotion particulier pour le jubilé de Massaï, mené par Véro, et de Mao, conduit par Pascal, deux binômes à la carrière remarquable. Par cette occasion, les dates de notre prochain concours de ring auront lieu les 25 et 26 octobre 2025.

Tout le SPORT CANIN 15, tient à remercier M. BAISSAC Michel, maire de la commune de Sansac-de-Marmiesse, pour son soutien et sa présence lors de notre manifestation.

Les entraînements de RING ont lieu les vendredis après-midi et les samedis matin jusqu'à 11 heures. Les cours d'éducation et les inscriptions ont lieu les samedis matin de 11 heures à 12 heures. **Pour toute autre demande, contacter le président, M. GENRIES Maxime, au 06 80 11 59 78.**



Le SPORT CANIN 15 vous souhaite une bonne année.

ACCA DE SANSAC DE MARMIESSE



Une nouvelle saison a débuté avec un nombre de sociétaires en légère baisse. La diminution de territoire engendrée par la nouvelle RN122, qui enlève plus d'un tiers de zones chassables, y est pour beaucoup, et le nombre de bracelets de chevreuil, à notre demande, a été diminué de dix-sept bracelets à dix.

Le ball-trap, malgré une météo du samedi pluvieuse, a été particulièrement prolifique le dimanche, ce qui donne un rendu presque aussi bien que l'année passée. Merci au groupe de chasseurs qui s'investit régulièrement pour œuvrer à la réussite de ces manifestations.

Un grand merci à la mairie et ses employés municipaux pour l'aide logistique et un grand merci également aux sponsors.

Les lâchers de gibiers sont toujours aussi importants (120 perdreaux et 95 faisans), tous les quinze jours, plus deux couples de lièvres. Et le plan de chasse du grand gibier se déroule assez bien même si certains territoires ne sont plus accessibles pour des raisons de sécurité. La cohabitation avec les autres utilisateurs se passe très bien, dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président, Denis RIC



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE se mobilise, chaque année, pour organiser diverses manifestations permettant de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de nos enfants. Ces manifestations sont également l'occasion de se retrouver, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social entre les familles.



- une vente de pizzas
- une vente de cabas avec dessins des enfants

Cette année, nous avons eu de nouvelles recrues au bureau ainsi que dans l'équipe des membres et nous en sommes vraiment heureux ! Nous rappelons que la réalisation des manifestations dépend de l'investissement de chacun, et nous avons besoin de tout le monde !!

Chacun de nous peut, selon ses talents et ses possibilités, donner un peu ou beaucoup de son temps : chaque année, des parents quittent et intègrent notre association et notre équipe doit se renouveler. Toute action ne peut être menée par l'APE que grâce au soutien de tous les parents !

Suivez-nous sur le compte Facebook de l'APE de Sansac de Marmiesse, nous tâchons de communiquer sur les réunions et les manifestations.

Nous vous souhaitons une belle année !

Le bureau de l'Ape

Nous avons commencé cette nouvelle année autour d'un café le jour de la rentrée scolaire. Le but était de présenter l'association aux nouveaux parents et de passer un moment chaleureux et convivial.

A suivi la soirée Halloween, qui s'est déroulée le jeudi 31 octobre. Cette soirée a été une réussite et son bilan financier va permettre de nombreuses sorties ! c'est un bon début d'année !

Voici le calendrier des prochaines manifestations :

- Après-midi jeux de société et concours de belote le **27 décembre 2024**
- Le quine le **9 février 2025**
- Concours de pétanque le **4 avril 2025**
- La Fête de l'école le **28 juin 2025**

Nous vous informons également de petites nouveautés cette année ouvertes à tous (aux habitants et personnes extérieures du village) :

- la vente de gâteaux à chaque sortie de vacances scolaires
- une vente de madeleines Bijoux



SANSAC'ADOS



L'année 2024 a été une année riche en événements pour notre association J2S, marquée par une grande variété d'activités organisées pour rassembler les jeunes et promouvoir la convivialité. Voici un résumé de nos principales actions :

GALETTE DES ROIS (JANVIER)

L'année a débuté par notre traditionnelle galette des rois. Ce moment convivial a permis aux membres de l'association et à leurs familles de se retrouver autour d'une activité festive et chaleureuse. C'était un excellent moyen de commencer l'année dans la bonne humeur, de partager un moment de plaisir et de renforcer les liens au sein de notre groupe.

SORTIE AU COL DE LÉGAL (FÉVRIER)

En février, nous avons organisé une sortie hivernale au col de Légal. Cette sortie a été l'occasion de profiter des paysages (sans neige malheureusement) et de pratiquer des activités de plein air dans un cadre magnifique. Malgré des conditions climatiques froides, tous ont pu se ressourcer et passer un agréable moment ensemble.

VENTE DE MUGUET (MAI)

En mai, malgré une météo pluvieuse, nous avons maintenu notre vente de muguet. Cet événement a permis de récolter des fonds pour l'association tout en perpétuant la tradition du 1^{er} mai. Le soutien des bénévoles a été essentiel pour faire face aux intempéries, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette vente.

SORTIE AU CAMPING LAC DES OISEAUX (JUIN)

En juin, l'association a organisé un week-end au camping Lac des Oiseaux. Un programme dynamique avec de nombreuses activités a été proposé, dont une sortie au Trampo Park, qui a ravi petits et grands. Ce séjour a été un excellent moyen de renforcer les liens d'amitié entre tous, tout en profitant d'un cadre naturel exceptionnel.

VIDE-GRENIERS (SEPTEMBRE)

En septembre, notre association a organisé son traditionnel vide-greniers. Cet événement populaire a attiré de nombreux participants et visiteurs, et a permis de créer un moment de partage et de convivialité autour des objets de seconde main.

SORTIE AU CAP NATURE DE FIGEAC (VACANCES DE LA TOUSSAINT)

Durant les vacances de la Toussaint, une sortie au Cap Nature de Figeac a été proposée aux membres de l'association. Ce lieu, propice à la détente et aux activités de plein air, a permis à tous de passer une journée agréable, tout en profitant d'un environnement naturel.

VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES (DÉCEMBRE)

Pour clôturer l'année, l'association a organisé une vente de fruits et légumes en décembre. Cet événement a été une nouvelle réussite.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à la commune et au département pour leur soutien constant. Leurs aides financières ainsi que l'aide logistique du bar chez « kiki » ont été précieuses tout au long de l'année et ont grandement contribué à la réussite de nos événements.

Nous remercions également tous les bénévoles et membres de l'association qui, par leur engagement et leur implication, ont permis la réalisation de toutes ces activités. Votre aide est essentielle pour faire vivre notre association et permettre la réalisation de projets qui profitent à tous.

Nous sommes impatients de continuer à partager ces moments de convivialité et de solidarité en 2025 et au-delà.

L'association J2S vous remercie pour votre soutien et vous souhaite une très bonne année.



Journée un maillot pour la vie

AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

La saison 2023-2024 s'est terminée au mois de juin dernier avec une belle assemblée générale qui s'est tenue dans la salle du restaurant La taverne à Aurillac. Dirigeants et joueurs avaient décidé de mettre en avant Stéphane, son président, pour ses 20 ans à la tête du club mais le plus important était bien que l'équipe fanion ait remporté de façon brillante son championnat pour accéder de nouveau au niveau Régional, qu'elle avait quitté deux saisons auparavant.

Avec un parcours sans précédent, qui restera sûrement longtemps dans les annales du district du Cantal, 19 victoires, 1 match nul et seulement 2 défaites en 22 matchs, les joueurs de David Gauzins ont brillé sur tous les terrains du Cantal pour atteindre le sacre. Éliminés au 3^e tour de la coupe de France à Fontannes (club de R3 de la Haute-Loire), puis en 8^e de finale de coupe du Cantal, face à Saint-Flour, ils se sont malheureusement arrêtés en 1/4 de finale de la coupe Combourieu. Mais l'essentiel était ailleurs. L'équipe réserve de Ludovic Chambon a réalisé elle aussi un très bon championnat, se classant seconde de sa poule, mais n'a pas pu accéder à l'étage supérieur malgré des espoirs jusqu'au bout. L'équipe 3 de Frédéric Gauthier s'est très bien défendue dans sa poule, pour finir à une très belle 3^e place avec de jolies performances dans une poule assez relevée.

Les comptes ont été présentés avec un bon excédent, appréciable en vue de la nouvelle saison à l'étage supérieur. La préparation de la nouvelle saison a été évoquée avec la présentation du nouvel effectif, ce qui laissait partir en vacances tous les licenciés avec la hâte de se retrouver.

La deuxième fierté de la saison est venue une nouvelle fois de la grande réussite du 31^e tournoi de jeunes du club, qui a vu la présence de 500 enfants âgés de 7 à 10 ans sur les installations sansacoises. Un record pour cet événement qui a mobilisé plus de 65 bénévoles sansacois sur la journée du 8 mai.

Comme jamais deux sans trois, le dernier point d'orgue de la saison a été l'accueil d'un événement unique depuis des années dans le Cantal, à savoir une journée organisée pour les enfants de l'association "Un Maillot pour la Vie", dont le président du relais Cantal-Lot-Aveyron, Christophe Warluzel, évolue au sein des rouges et bleus. Après une journée de tournoi de sixte disputé dans la bonne humeur par des équipes locales, avait lieu un match de gala. On y retrouvait une équipe de sansacois intergénérationnelle opposée à une équipe d'anciens joueurs professionnels, où l'on a pu voir les têtes d'affiches Vittorino Hilton, Souleyman Camara, Rui Pataca, Franck Rizzetto, et tant d'autres fouler le municipal. Les petits ont pu profiter de la sympathie et de la disponibilité de ces généreux footballeurs

après le match, ce qui a ravi toutes les générations réunies autour du terrain. La soirée s'est terminée sur place avec un diner tapas, en présence d'une banda qui clôturait cette belle action permettant ainsi de reverser plus de 5 000 € à l'association.

L'INTERSAISON

Du côté du staff technique, les 3 coachs ont repris du service, Frédéric Gauthier avec l'équipe 3, Ludovic Chambon avec l'équipe 2. L'équipe fanion et l'organisation des entraînements sont toujours sous la responsabilité de David Gauzins.

Après une préparation enthousiaste, les nouveaux arrivants ont pu bien faire connaissance avec les plus fidèles sansacois. Devenue une habitude, le staff a organisé une nouvelle journée de cohésion avec une petite randonnée jalonnée de jeux inter-équipes qui a eu lieu à Rénac plage. De nombreux joueurs et dirigeants ont pu passer une journée amicale, sportive, aquatique et fédératrice pour les joutes à venir.

Au niveau des dirigeants, Benoit Verdeille reprend du service et le club remercie Laurent Chabrier-Journiac pour toutes ses saisons de bénévolat. On sait qu'on pourra compter sur lui lors des manifestations à venir. Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

LA SAISON EN COURS

La saison de l'équipe fanion a commencé par la coupe de France, et les sansacois ont atteint le 3^e tour mais ont dû malheureusement s'incliner dans un match à leur portée. L'important était de bien démarré le championnat en Régionale 3 et les rouges et bleus ont très bien commencé avec 3 victoires de rang. La dernière et 5^e victoire acquise le 22 décembre, a clôturé l'année civile avec une bonne 4^e place dans une poule très homogène et bien plus relevée que les dernières saisons vécues à ce niveau. Avec le même sérieux, le groupe fanion tentera d'obtenir un maintien en fin de saison, qui serait synonyme de belle performance. L'équipe s'est qualifiée pour les 1/8^e de finale de la coupe du Cantal.

L'équipe réserve a quant à elle bien débuté son championnat mais de nombreuses blessures dans ses rangs et dans le groupe fanion, l'ont handicapée lors d'une rencontre dont la défaite l'a pour le moment légèrement éloigné de la tête du championnat. Elle se classe tout de même deuxième à la trêve et devra accomplir un sans-faute dans la seconde partie de championnat pour espérer mieux. Le groupe en a les capacités. Elle s'est joliment qualifiée pour les 1/16^e de finale de la coupe Combourieu.

L'équipe 3 a débuté la saison avec un excellent état d'esprit et a permis à tous les licenciés du club de pou-

voir jouer tous les week-ends. Elle évolue avec des équipes d'un niveau légèrement supérieur au passé, mais elle s'est brillamment comportée dans toutes les rencontres qu'elle a disputées. Elle se classe 5ème à la mi-saison. Elle disputera la coupe Barrès avec son entrée en lice programmée dès le prochain tour.

Pour la suite de la saison, nous attendons la reprise des championnats après la trêve avec détermination, et des ambitions pour les 3 équipes, que ce soit en championnat ou dans les trois coupes départementales où elles sont engagées.

UN CLUB TOUJOURS UNI AUTOUR DE SES VALEURS

Avec un retour au niveau qu'elle a fréquenté depuis la moitié de son existence, l'équipe fanion et ses réserves attirent encore du monde au municipal en ce début de saison. Il y règne toujours un agréable parfum de convivialité. L'image que véhicule le club est toujours très positive, ceci en grande partie grâce à l'équipe dirigeante toujours soudée autour de son président. Elle assure le bon fonctionnement du club et accomplit de nombreuses tâches pour le plus grand confort de tous. Cette année encore, elle s'est investie dans l'amélioration des pelouses des deux terrains. Les réceptions d'après-matches sont de nouvelles réputées au-delà des frontières de notre département.

Jean-Marc Lacambre, Eric Canis et Sylvain Maury arbitrent pour le club et en sont de très bons ambassadeurs. Ils ont été rejoints cette saison par Gaétan Toussaint qui lui officie chez les jeunes. Ils permettent ainsi d'être en règle avec le statut de l'arbitrage.

Cette année nous n'avons pas beaucoup assuré la vie de la page web de la commune qui reste cependant active avec tous nos partenaires, mais nous espérons bien remédier à ce manque d'ici la fin de la saison sportive. Une page Facebook privée est consultable sur demande et tient en haleine plus de 500 followers et aficionados sansacois. On y retrouve les annonces des matchs, les résultats et les photos des rencontres, ainsi que toute la vie intérieure du club. Paul Chapeyron a pris en charge l'organisation de notre nouvelle boutique en ligne, qui est disponible pour l'achat de tout produit mis en vente par le club.

Pour nos prochaines manifestations, on vous donne rendez-vous à notre concours de belote le dimanche 5 janvier et à la soirée du club le samedi 25 janvier.

L'ensemble des licenciés de l'Amicale Sportive Sansacoise remercie encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club, tous ceux qui témoignent leur soutien et leur sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les sansacois réservant toujours un bon accueil lors du passage des calendriers, ...). L'amicale vous donne rendez-vous au stade municipal, pour partager avec nous des moments sportifs et conviviaux. Cette année sera l'occasion pour nous de célébrer le 32^e anniversaire du tournoi de jeunes avec les catégories U8-U9 et U10-U11. Il aura lieu le 8 mai 2025

et devrait toujours contenir de nombreuses animations et sûrement de belles surprises

L'équipe fanion est championne du Cantal et accède au championnat régional.



STÉPHANE FEYT LA PASSION RÉCOMPENSÉE



Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale Sportive Sansacoise, son président, Stéphane Feyt, a été décoré de la médaille d'argent par le vice-président de la Ligue du Football Amateur, M. Vincent Nolorgues.

Stéphane n'est pas homme à courir après les décorations, même s'il a déjà obtenu les médailles d'argent et

de vermeil de la part de la ligue Régionale. Mais cette fois, c'est la Ligue Nationale de Football Amateur qui vient reconnaître son engagement envers son club et notamment ses 20 ans de présidence.

Et ce qui lui a fait le plus plaisir, c'est de recevoir sa récompense au milieu de ses pairs et de sa famille. Un moment très émotionnel pour lui d'autant que ses camarades footballistiques lui avait réservé quelques surprises de taille et notamment un film lui rappelant tous ses plus beaux moments qu'il a pu vivre à travers le foot.

Il faut dire que Sansac est un des 3 clubs dans le Cantal à vivre en solo avec 3 équipes dont une en Régional. C'est d'autant plus remarquable que notre commune est la plus petite en nombre d'habitants. Ainsi, l'équipe 1 est amenée à jouer contre des équipes de villes de plus de 50 000 habitants. Cela suppose, bien sûr, beaucoup de rigueur pour le budget ! Avec 150 licenciés, une équipe de bénévoles au top, oui, Stéphane a de quoi être fier de son club.

Si on lui pose la question de l'avenir, Stéphane reste lucide et sait bien que la belle histoire du club sansacois s'arrêtera un jour. D'ailleurs, tant de clubs ont déjà disparu. Mais il n'y pense pas, pas plus qu'il ne pense de s'arrêter et, à chaque saison, il prépare la suivante. Sa passion est si forte qu'elle doit bien pouvoir lui permettre d'écrire encore de nombreuses pages sur le livre de l'épopée du foot sansacois.

Bravo à lui, bravo à l'ensemble du club et longue vie à l'AS Sansac.

Président	Stéphane FEYT	Vice-présidents	Marc DELMON et Francis MALBERT
Secrétaire	Emilie LAUBIE	Trésorière	Angélique JACQUEMART
Bureau	Paul CHAPEYRON, Philippe MORILLON, Gérard QUIERS et Yann ROLLAND		
Dirigeants	Jean-Marc AUTHIE, Jean-Pierre BELARD, Eric CANIS, Christelle CHABOT, Jean-Luc CHASTAN, Albert FEYT, Jean-Pierre FICHE, Véronique GOMBERT, Julien LAUBIE, Anli MOUBALIA, Nicolas MOYNAC, Germain NUGOU, Jean-François PRUNET, Christophe SUDRE, Jean-François TISSANDIER, Michel TROUPEL, Benoit VERDEILLE et Roger VIGIER		

GROUPEMENT YTRAC - SANSAC - ROANNES



Le bilan sportif de la troisième année d'existence du groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES a été encore une fois plus que positif au niveau sportif. L'implication et la volonté des 4 clubs de l'E.S. Roannes, d'Ytrac Foot, de l'Entente Ytrac Football

Jeunes et de l'A.S. SANSAC de faire vivre au mieux l'ensemble des jeunes licenciés, ont été à la hauteur des attentes malgré de nombreux points encore à améliorer. Cette année les effectifs sansacois sont de 48 licenciés sur les 147 que compte le groupement contre 46 l'an passé. Ce maintien du nombre nous conforte dans notre chemin de mutualisation des moyens et des effectifs avec nos clubs voisins. Y.S.R. stabilise ses effectifs, et nous l'accompagnons avec 9 éducateurs et 2 jeunes en service civique parmi les 22 encadrants qui composent le groupement.

Le cahier des charges, pensé et établi il y a 3 ans, a été revalidé pour 3 autres années, même si un changement est apparu avec la fusion express l'été dernier de l'E.S. Roannes et d'Ytrac Foot pour former le R.Y.F.15. Le nouveau groupement ne compte plus désormais que 3 clubs différents. Les 3 clubs se sentent impliqués et se retrouvent dans des valeurs simples qui semblent bien fonctionner même si des améliorations sont encore attendues. Les ambitions restent mesurées afin que tous les acteurs prennent leurs marques, trouvent leurs places au mieux.

L'équipe 1 des U18 a retrouvé le niveau ligue et s'y com-

porte fort honorablement. L'équipe 2 commence à trouver ses marques au plus haut niveau départemental et sert de réservoir pour l'équipe 1 et de formation pour l'année prochaine. Les U15 sont second de la poule élite et tenteront l'accession en fin d'année. Les 2 équipes U13 sont très bien placées aussi. L'équipe 1 tentera l'accession en ligue sur le dernier match de championnat début janvier et l'équipe 2 a d'ores et déjà validé son accession en poule élite pour la deuxième partie du championnat.

Pour les U11, après des débuts timides, ils prennent la mesure de leurs championnats respectifs et les deux équipes progressent de sortie en sortie. Le groupe U9, qui a subi une forte augmentation des licences, commence à bien prendre ses repères, et devrait accomplir de belles choses dans les tournois de fin d'année. Les plus petits, en U7, sont de plus en plus mordus par la pratique et laissent à penser à un bel avenir.

L'appui et le soutien des 3 municipalités sont accueillis avec reconnaissance de la part des 3 clubs. Le groupement est toujours à la recherche de financements et de personnes désirant s'occuper de postes qui ne sont pas forcément du domaine du sportif.

Nous rappelons que vos enfants peuvent venir s'initier à tous les âges lors des entraînements pendant les créneaux ci-dessous. A noter cette année, une séance a été rajoutée pour le foot à 8 les vendredis soir de 18h15 à 19h15 à Roannes et sert de perfectionnement technique pour ces catégories très assidues.

	Date de naissance	Jour entraînement	Horaires	Lieu	Equipe
U6	Nés en 2019	Mercredi	14h15-15h15	LE BEX	6/12
U7	Nés en 2018	Samedi	10h00-11h30	LE BEX	2 équipes
U8	Nés en 2017	Mercredi	15h30-16h45	LE BEX	5/24
U9	Nés en 2016	Samedi	10h00-11h30	LE BEX	4 équipes
U10	Nés en 2015	Mardi	18h00-19h15	LE BEX	8/26
U11	Nés en 2014	Jeudi	18h00-19h15	LE BEX	2 équipes
U10-U11-U12-U13		Vendredi	18h15-19h15	ROANNES	U10-U11-U12-U13
U12	Nés en 2013	Mardi	18h00-19h15	LE BEX	15/27
U13	Nés en 2012	Jeudi	18h00-19h15	LE BEX	2 équipes
U14	Nés en 2011	Mercredi	18h00-19h15	SANSAC	7/20
U15	Nés en 2010	Vendredi	18h00-19h15	SANSAC	1 équipe
U16	Nés en 2009	Mercredi	18h00-19h30	LE BEX	7/38
U17	Nés en 2008	Vendredi	18h00-19h30	LE BEX	2 équipes
U18	Nés en 2007				

Une tombola largement dotée, est organisée pour financer un cadeau à chaque licencié. Le tirage aura lieu fin janvier. Les enfants participeront à divers tournois durant la deuxième partie de saison. Les premiers résultats de chaque catégorie et l'assiduité aux entraînements de l'ensemble des groupes, laissent penser à

un bel avenir pour l'ensemble de nos jeunes licenciés sansacois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 87 10 41 53 et consulter les informations sur <https://www.facebook.com/YtracSansacRoannes>.

Comité de pilotage : Stéphane FEYT et Julien LAUBIE				
U7-U8	U10-U11	U12-U13		U14-U15
Hugo SUDRE Noa PEREZ (Serv. Civ)	Hugo SUDRE Julien LAUBIE Anli MOUBALIA	Christophe HURGON Arnaud POUJOL Sébastien ANDRIEU	Ludovic JOUVE Olivier DAGIRAL	Joffrey CHARMES Clément THEIL (Serv. Civ)

COMITÉ FNACA ST-PAUL - YTRAC - SANSAC

Le comité compte actuellement 84 adhérents, veuves, sympathisants. C'est un nombre qui diminue d'année en année... faute de combattants ! Disparition, maladie ; Certains trop âgés ou fatigués ne peuvent pas participer aux activités.

Néanmoins, les résistants restent fidèles à la commémoration du 19 mars, les mémoires de cette guerre restent toujours douloureuses, cette date est pour nous tous incontournable. Nous rendons hommage à tous ceux qui ont sacrifié des années de jeunesse pour la France.

On ne peut pas les oublier !

Nous sommes présents aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre pour célébrer la mémoire des morts de ces 2 terribles guerres... les dernières, espérons-le. Comme tous les autres comités de la FNACA, nous donnons priorité à l'entraide, à la solidarité : Visite aux malades, colis, aides financières.

Malgré tout, nous avons organisé 2 sorties et un thé dansant : nous avons fait « cartons plein ».

Pour 2025 sont prévus : galette des rois, repas « tête



de veau », banquet du comité, paëlla, 2 autres sorties et un thé dansant.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés ou qui ont perdu leur compagne ; Nous partageons leur chagrin.

Nous adressons nos remerciements aux municipalités des 3 communes pour leur soutien à notre cause.

A tous les adhérents et amis, le comité souhaite une année la meilleure possible.

Courage à tous ceux qui souffrent.

Nous résistons, nous existons !

SANSAC'GYM : DES CHANGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ



SANSAC'GYM voit se préciser une nouvelle saison 2024/2025. Nous sommes une association active, grâce à l'implication des habitants de la commune et aussi de l'extérieur, toutes générations confondues. Nous sommes 35 licenciés, femmes et hommes qui participent aux différentes activités avec une assiduité remarquable.

Dans la saison 2023/2024, l'association a proposé différentes animations :

- Une sortie en septembre 2023 "100% CANARD" à la Ferme de GREZELADE à LANZAC.
- Le marché de Noël, samedi 2 décembre. Un magicien est venu émerveiller les yeux des petits et des grands. Et dimanche 3 décembre 2023, composé d'une trentaine de stands de différents univers, un repas Couscous, ses huîtres, son vin chaud et sans oublier le stand de photo avec le Père Noël.
- Le Loto, dimanche 12 Mars 2024, de nombreux lots ont ravi nos participants, dont un salon de jardin.
- Défilé de la flamme olympique, mercredi 12 juin 2024, avec le Centre social.

Après une année bien sportive, l'association SAN-

SAC'GYM a pris sa pause d'été. Tous les lundis soirs de fin juin à fin août, une randonnée sur les différents sentiers de nos communes environnantes est ouverte au public, gratuitement, départ 19h45.

La reprise des cours s'est faite le lundi 16 septembre 2024, avec une nouvelle animatrice Mme Lola YENLE-BALCELLS.

Les cours se déroulent au foyer municipal :

- Les LUNDIS de 20h à 21h, assuré par Lola YENLE-BALCELLS
- Les MARDIS de 9h à 10h, par Lola VERNIOL, une gym sénior plus douce.
- Les MERCREDIS de 19h45 à 20h45, par Lola VERNIOL.

Pour la nouvelle saison, nous avons commencé par un spectacle "CABARET, Music-Hall d'Auvergne" au GARDEN PALACE, prestations de danseuses et danseurs, magicien, dimanche 29 septembre 2024, en association avec L'Entraide Sansacoise.

Le 1^{er} décembre 2024 a eu lieu notre traditionnel marché de Noël. Le spectacle "le pays Blanc" a attiré de nombreux enfants et tout au long de la journée beaucoup de passage.

Nous remercions les adhérentes qui mettent leurs talents à notre service pour confectionner des figurines de Noël, l'APE pour la décoration du foyer, l'Entraide Sansacoise, ainsi que toutes les autres associations de la commune et les employés municipaux.

Date à mettre dans vos agendas :

- Dimanche 9 mars 2025 : Loto
- Dimanche 30 novembre 2025 : Marché de Noël

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Anne-Marie, présidente, au 06 49 47 65 55.

LES NEWS DE LA POLE DANCE ET DU CERCEAU AÉRIEN



L'association continue son expansion cette année encore, près de 80 adhérentes assistent aux 18 cours proposés chaque semaine à Sansac. Les créneaux sont bien remplis mais il reste quelques places de disponibles si vous avez envie de nous rejoindre.

LES COURS

Camille et Emeline encadrent les séances. L'arrivée de Camille a permis de diversifier les cours en intégrant la pole flow au planning de façon

hebdomadaire. C'est un cours de pole danse où l'on apprend une chorégraphie, plus axée sur la danse autour de la barre et au sol (floorwork), la partie gymnique est moins présente pour laisser libre cours à la fluidité, la musicalité et la grâce.

LES SPECTACLES ET LES PRESTATIONS EXTÉRIEURES

L'association a proposé 2 spectacles à la salle polyvalente de Sansac, le dimanche 22 octobre 2023. La 7ème édition s'est déroulée sur 2 jours pour la première fois les samedi 6 et dimanche 7 juillet 2024. Le nombre croissant de volontaires pour se produire sur scène ne cesse d'augmenter, il a donc été nécessaire de proposer 2 représentations. Cet engouement montre à quel point l'état d'esprit de la salle permet à tout le monde de sauter le pas de la scène. C'est un challenge et un dépassement de soi qui enchantent les participantes et les poussent à être de plus en plus nombreuses à chaque édition. Les spectateurs sont également au rendez-vous avec une salle comble. Par ailleurs, la pole dance et le cerceau aérien sont de

plus en plus représentés à l'extérieur de la commune : démonstrations et initiations de cerceau aérien au Carrefour de la Sablière, démonstrations de pole dance à la grange à Vézac, initiations à la pole dance et au cerceau aérien dans le cadre du dispositif « TouteSport ! » proposé par le CDIFF et initiation à la pole dance auprès des salariés du DAHLIR. Cant'al Cœur 15

Les adhérentes se sont mobilisées en octobre afin de récolter des fonds. L'association a choisi de reverser les sommes récoltées lors d'un jeu concours à une association locale. C'est donc avec plaisir qu'un chèque de 250 € a été offert à l'association Cant'al Cœur 15. Cette association confectionne des bonnets de chimiothérapie et des sacs de soins pour les personnes en parcours de soin et des nids d'ange pour les bébés envolés prématurément, toutes ces créations sont réalisées à partir de tissus et de matériaux recyclés.

A VENIR

Cette année et pour la première fois, la prochaine édition se déroulera au sein du théâtre municipal d'Aurillac le samedi 22 février à 20 h et le dimanche 23 février à 15 h. Les réservations se feront directement via le site hello asso grâce au QR code. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir assister à notre nouveau spectacle.



VCSA

LA VIE EN ROSE ET BLEU AU VÉLO CLUB

Une année creuse pour le vélo club Sansac Arpajon, les effectifs n'ayant pas évolué, le club a dû se résoudre à la portion congrue.

Avec un nombre de dirigeants restreint, le VCSA n'a pu assurer la journée traditionnelle à Sansac en mars 2024 dans des conditions optimales. Le challenge René Issiot a donc été disputé par les coureurs de catégorie cadet (U17), sur un circuit beaucoup plus court de 2.3 km qui empruntait la route du golf et la route du barrage. 26 coureurs se sont disputés la vic-

toire qui est revenue à Roumaniol, un coureur de l'ACV Aurillac.

Le souvenir Jacques Martinet, quant à lui, s'est déroulé sur ce même circuit pour la catégorie minime (U15), avec 21 participants.

Beau succès populaire néanmoins avec les écoles de vélo en prologue. Pour 2025, les hommages à nos deux dirigeants disparus se dérouleront sur un nouveau circuit, qui empruntera l'ancienne route conduisant aux Bessades le long de la nouvelle RN122, avec

un retour sur Sansac via l'ancienne RN122. Le départ et l'arrivée devraient se situer aux abords du terrain de sport.

La rando « La Sansacoise » qui en était à sa cinquième édition, a été pénalisée par un temps exécrable, les conditions dantesques ayant rebuté pas mal d'aficionados de la bicyclette. Malgré les trombes d'eau, quelques courageux ont affronté courageusement les 74 km du parcours.

Le Vélo Club Sansac Arpajon est à la recherche de bonnes volontés, pour que le club puisse continuer à exister dans le paysage cycliste cantalien. Si le vélo vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Michel Lours



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2025

- Challenge René Issiot et souvenir Jacques Martinet , à Sansac, dimanche 16 mars 2025
- Prix de la fête de la truffade à Arpajon, vendredi 11 juillet 2025
- Rando à Senilhes, au profit de la recherche sur le diabète, dimanche 20 juillet 2025
- Rando la Sansacoise, samedi 6 septembre 2025

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'YTRAC, SANSAC, SAINT-PAUL-DES-LANDES



Notre association, sur nos trois communes, participe à l'effort National d'autosuffisance en produits sanguins indispensable au bon fonctionnement de notre système de santé. A notre échelle nous faisons partie des trois millions de dons nécessaires pour soigner, soulager et SAUVER des milliers de malades.

Mais avec la mondialisation, les règlements européens, la libre concurrence, les choses ne sont pas si simples. Dans la loi Santé notre ministre affirme s'opposer à la marchandisation ou du moins exiger le maintien des règles qui respectent l'éthique (don bénévole, anonyme, non rémunéré). Mais les grands laboratoires internationaux, à la recherche de profits, proposent sur le marché des produits dont la fiabilité peut être mise en doute, car issus de dons rémunérés et moins bien contrôlés.

Comment nos hôpitaux gèrent-ils cette concurrence ? Le label ETHIQUE est-il bien en place ? Autant de questions qui peuvent troubler les donneurs.

Pour autant nous ne devons pas nous décourager, bien au contraire, continuons à faire progresser notre Bénévolat et la Sécurité Transfusionnelle par un entretien médical pré-don toujours sincère pour protéger nos malades.

Certains groupes sanguins considérés comme rares ont

une fréquence inférieure à 4 pour 1000 dans la population. Ces groupes sanguins sont répertoriés et on estime à plus de 700 000 le nombre d'individus en France porteurs de sang rare.

Les migrations favorisent la diversification des groupes sanguins peu fréquents ou exclusifs dans notre zone. Il est établi qu'en France les personnes d'ascendance africaine sont susceptibles d'avoir un groupe sanguin rare.

Alors dans votre entourage ou dans nos clubs sportifs, encourageons ces personnes à venir donner leur sang, développons des liens forts avec les relais communautaires, communiquons sur l'importance de la diversité des donneurs et donneuses.

Merci de penser à tout cela.

Des nouvelles locales :

- 509 personnes se sont présentées à nos collectes en 2024 contre 458 en 2023.
- Pour St-Paul on enregistre le même nombre de présentés : 35 à chacune des 2 collectes.
- Sansac a connu une meilleure affluence que l'an passé : 37 et 29 contre 26 et 23 l'an passé.
- Ytrac grâce à 2 très bonnes collectes en janvier et octobre : 90 et 95 enregistre 463 poches contre 432 en 2023.

Les 2 collectes de Sansac et St Paul sont donc maintenues.

A VOS AGENDAS 2025 :

- Sansac les 19 février, 2 juillet,
- St Paul les 10 février, 22 septembre,
- Ytrac les 14 janvier, 18 mars, 20 mai, 29 juillet, 21 octobre.

L'ENTRAIDE : UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE

Cette année, les adhérents de l'Entraide Sansacoise se sont retrouvés lors de plusieurs manifestations et ont pu partager d'agréables moments de convivialité.

L'entraide Sansacoise organise tous les mercredis de 14 h à 17 h des après-midi jeux (belote, scrabble, triominos, etc...), et pétanque de septembre à juin.

MERCREDI 10 JANVIER : GALETTE DES ROIS à la salle polyvalente.

Les adhérents de L'Entraide Sansacoise se sont réunis mercredi 10 janvier pour déguster la galette des rois.

MARDI 12 MARS : SORTIE A ST JUST : Visite du musée de la Haute Auvergne à ST FLOUR suivie du repas « cuisses de grenouilles » avec animation musicale.

SAMEDI 20 AVRIL : COCHON (JAMBON) A LA BROCHE à la Salle Polyvalente.

Une cinquantaine de personnes a répondu présent.

24 au 26 MAI : SEJOUR A TOULOUSE – MONASTIES – CORDES SUR CIEL

Visite du musée de l'Aérospatiale, Airbus, de Toulouse, de la Maison de la Violette, de Monesties et Cordes sur ciel.

MERCREDI 26 JUIN : REPAS DES CARTES à la Salle Polyvalente

Ce repas est offert aux adhérents qui viennent jouer aux cartes le mercredi après-midi.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE : SORTIE AU CABARET GARDEN PALACE

Un magnifique spectacle. Cette sortie a été faite en partenariat avec SANSAC'GYM.

DIMANCHE 27 OCTOBRE : QUINE à la Salle polyvalente.

Nous avons eu moins de participants que les années précédentes, mais il y avait d'autres quines ce jour-là, notamment à ARPAJON SUR CERRE.

SAMEDI 16 NOVEMBRE : TETE DE VEAU

64 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour le Repas « Tête de veau » préparé par l'Auberge d'Izy de ROANNES STE MARY (soupe, tête de veau, pommes de terre vapeur, fromage et tartes aux pommes). Un excellent repas.

CALENDRIER 2025

- Mercredi 15 janvier : Galette des rois
- Dimanche 2 mars : tripoux
- Jeudi 3 avril : Sortie Saint Just (repas « cuisses de grenouilles »)
- Samedi 24 mai : repas « cochon à la broche » ou autre
- Mercredi 25 juin : repas des cartes
- Du 27 septembre au 3 octobre : séjour en Corse du Sud. Ce séjour est ouvert à tous. Si vous êtes intéressés, veuillez vous renseigner auprès de Mr Henri TOURNAIRE (06.30.29.32.15) Président de l'Entraide Sansacoise. Un échéancier de paiement vous sera proposé. Vous trouverez aussi tous les renseignements sur le site : www.sansacdemarmiesse.fr
- Dimanche 19 octobre : quine
- Samedi 15 novembre : repas « Tête de veau »

Nous remercions Mr Le Maire Michel BAISSAC et l'ensemble de la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés lors de nos manifestations.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.

LE BUREAU :

Président : Henri TOURNAIRE
 Vice-président : Patrick CAMPART
 Trésorière : Edith COUBETERGUE
 Trésorière Adjointe : Annie DELORT
 Secrétaire : Annie TOURNAIRE
 Secrétaire Adjointe : Colette PARROT
 Membres actifs : Claude ESCASSUT, Sylvie ESCASSUT, Françoise FOUR, Dominique LARDY, Dominique LAVIGNE, Jacqueline REFANCHE, Jean-Claude SAINTOBERT



CANTALPASSION.COM

(Association loi 1901)



Le site internet cantalpassion.com, né en l'an 2000, va sur son quart de siècle. Il fut une sorte de pionnier en la matière avant l'inévitable généralisation des sites internet dédiés au Cantal.

Contrairement à beaucoup d'autres, notre site qui n'a rien à vendre, propose du contenu à partager : connaissance du département et des hommes qui ont contribué à son rayonnement, bâti et naturel,

sans oublier le rugby dont la rubrique est nourrie par la passion de Guy Batifoulier.

Bien sur au fil du temps, les bonnes volontés se sont érodées et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, une denrée qui semble se raréfier par les temps qui courent, pour continuer à relever le défi, c'est-à-dire à maintenir en vie un site internet riche de plusieurs milliers d'articles ayant pour vedette, le CANTAL. Aucun quota de contribution n'est imposé, juste un article ou une idée d'article de temps à autre accompagné de quelques photos pour l'illustrer. Pour cela, il suffit de nous contacter via l'onglet « contact » du site internet cantalpassion.com. Nous pouvons aussi faire passer des annonces de manifestations d'associations de Sansac de Marmiesse.

Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité de Sansac de Marmiesse qui nous accueille gracieusement dans ses locaux depuis l'origine lorsque le besoin s'en fait sentir (assemblée générale, réunion) et espérons que la relève tant attendue sera une réalité en 2025.

M.Vidal Cantalpassion

ÉTAT CIVIL 2024



NAISSANCES

Nolan DALAT	16 janvier
Lyne CHALEIL	19 février
Alba TEIL	12 mars
Pauline GENEIX	24 mai
Milo BERTHOLET	31 août
Marin BEDOUSSAC	24 octobre



DECES

Cette rubrique indique les habitants de SANSAC DE MARMIESSE décédés et les personnes ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'état civil de notre commune à ce jour.

Laurence SAUTAREL	16 janvier
Jacques CETTE	4 mars
Annick DELEMASURE	22 juillet
Gisèle TEULADE	4 octobre



MARIAGES

Fabien PUÉCHAVY et Séverine VIEYRES	11 mai
Géraud VABRE et Isabelle JANVION	12 août

LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

SECRETARIAT DE MAIRIE

☎ 04 71 47 74 75

mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.sansacdemarmiesse.fr/>

Secrétaires :
Céline CABANES - Laurence CLUSE

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et mercredi : 8 h 30 à 12 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

L'ÉCOLE**Primaire :** ☎ 04 71 47 74 25

☎ 06 32 84 26 79

Maternelle : ☎ 04 71 47 74 37

Directrice : Madame PHILIPPE HUBERT
CM1/CM2 : Madame PHILIPPE HUBERT
CE2 : Madame COURBEBASSE
CE1 : Madame OLIVIER
GS/CP : Madame DAGORN
TPS/PS/MS : Madame LAFEUILLE

PERMANENCES DU MAIRE**ET DES ADJOINTS****(sur rendez-vous)**

Michel BAISSAC
Maire

Pierre COUDERC,
Yvette BASTID,
Laurent LHERITIER
Adjoint

SERVICES TECHNIQUES

Sébastien CHAMPAGNAC
Maxime FABRE - Pierre JOANNY
Yoann MARCOU

**PLATE-FORME DES DECHETS VERTS -
Chemin Vert**

La PLATE-FORME DE DECHETS VERTS est gérée par l'ARCH.

Elle sera ouverte du 1^{er} mars au 30 novembre 2025 et uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 17 h non-stop.

Elle est strictement réservée aux habitants de la commune et seulement aux particuliers qui pourront y déposer tous leurs déchets (gazon, déchets de jardin, taille de haie ou branches) en respectant les emplacements réservés et aussi venir y récupérer du compost gratuitement.

À votre arrivée sur site, le personnel de l'ARCH, chargé de l'accueil sur la plate-forme et de la surveillance, le vérifiera, ainsi que le contenu de vos apports : **aucun déchet ménager ou objet métallique ne sera toléré.**

SERVICES PERISCOLAIRES

☎ 04 71 47 74 87 - 06 33 87 26 47

Marie EQUILLE : coordinatrice

Encadrement : Jessica ROUDY - Laurence LABORDE
Anaëlle FELGINES - Irène TISSANDIER

HORAIRES SCOLAIRES

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45
Mercredi : 8 h 45 - 10 h 45

HORAIRES DU PERISCOLAIRE

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
7 h 30 - 8 h 35 et 15 h 45 - 18 h 30
Mercredi : 7 h 30 - 8 h 35

QUOTIENT FAMILIAL	MATINS	SOIRS
≤ 660 €	0,70 €	1,35 €
660 € < QF ≤ 1044 €	0,75 €	1,50 €
> 1044 €	0,80 €	1,75 €

Une réduction de 10 % est appliquée à partir du 3^e enfant. Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2024.

Nouvelles activités périscolaires (NAP) GRATUIT

Mercredi : 10 h 45 - 12 h 30
Vendredi : 15 h 45 - 17 h 00

CANTINE SCOLAIRE

☎ 04 71 47 74 87

Lundi - mardi - jeudi - vendredi

Tarif repas : 3.20 € /enfant
applicable au 1^{er} septembre 2024.

Céline LEDUC - Laurence LABORDE

RAMASSAGE SCOLAIRE

La tarification du service de ramassage scolaire est fixée à un forfait de 35 €/trimestre, avec un règlement en fin de période.

Tarif applicable au 1^{er} septembre 2024.**ORDURES MENAGERES**

Taxe calculée sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière. Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

CIMETIÈRE

(s'adresser à la Mairie)

Concession au cimetière : 45 € le m²
Case columbarium : 440 €

FOYER D'ANIMATION

Particuliers habitants sur la commune

TARIFS (nettoyage compris)

Apéritif vin d'honneur : 120 €

Week-end : 240 € (du vendredi 18 h 30 au dimanche 16 h)

EAU ET ASSAINISSEMENT

gérés par AURILLAC AGGLO

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

TARIFS 2025 DU SERVICE DE L'EAU**Abonnement** : 72 € HT (calibre compteur de 15 mm)**Consommation** : 1.53 € HT le m³**Redevance Assainissement Collectif :****Abonnement** : 49 € HT (calibre compteur 15 mm)**Assainissement** : 2.02 € HT /m³ d'eau consommée**INFOS PRATIQUES****AURILLAC AGGLO**Retrouvez toutes les infos de AURILLAC AGGLO sur le site : www.aurillac-agglo.fr

3, Pl. des Carmes - CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

☎ 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 87 30

contact@aurillacagglo.fr

ACCUEIL : 18, place de la Paix - 15000 AURILLAC☎ 04 71 46 86 30 - Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30**SERVICE URBANISME**

17 place de La Paix - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 45 60 14

**CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
(CTC)**

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

Eau et assainissement ☎ 04 71 46 48 50**Déchets et tri sélectif** ☎ 04 71 46 48 50**Urgences eau et assainissement** : ☎ 04 71 46 48 60**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

3, place des Carmes - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 31

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 46 86 38

CENTRE AQUATIQUERue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr**MEDIATHEQUE**Rue du 139^{ème} R.I. - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 36 - mediatheque.caba.fr

TRAITEMENT DES DECHETS**DECHETTERIE DES 4 CHEMINS**

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES - ☎ 04 71 43 05 76

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15 - 13 h 30 - 18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 64 51 08

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

STABUS

Boutique : 3 avenue Gambetta

Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 53 00 - stabus.fr

OFFICE DE TOURISME7 rue des Carmes - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 46 58
iaurillac.com**STRUCTURE LOCALE INFORMATION
JEUNESSE**

Cf. Médiathèque du Bassin d'AURILLAC

☎ 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 48 88 06 - cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC - TRONQUIERES

Ligne aérienne - Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15

14 av. du Garric - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 63 88 10

seba15@seba15.fr - seba15.fr

Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

ARTISANS

- ART'CONCEPT – Vincent CLAVIES – Objets de décoration Art déco – 5 impasse Frédéric Mistral : 07.86.56.70.11
- ATELIER CREATEUR – Julien COUZINET – 10 chemin de Lasfargues : 06.24.60.32.64
- AUTOCANTAL.COM – Vente et Réparation de Véhicules Automobiles – 16 ZA Bargues Sud : 04.71.62.09.30
- BAC Vincent – Peinture – Papiers peints – Revêtements muraux – Décoration – Ravalement de façades – 18 rue du Stade : 04.71.47.74.03 – 06.78.07.48.16
- BILLOUX Christophe – Mécanique TP – Poids lourds – soudure à domicile – 27 chemin de la Planèze : 06.81.62.45.30
- BRANDON R. – Peinture générale – 30 route du Château d'Eau : 06.42.76.16.12
- CARCANAGUE Lionel – Maçonnerie – 7 rue de Picardel : 06.77.96.94.81
- CIV'ELEC - Mickaël CIVIALE – Electricité générale – 8 rue des Garroustes : 07.87.50.21.03
- CREEFEE MAIN – Camille GANDILHON – Créations personnalisées – rue des Garroustes : 06.45.85.41.00
- DEGUIRARD Electricité générale SARL – 8 rue des Artisans : 06.81.20.65.83
- DESFARGUES Jean Marc (EURL) – Vente et Réparation de Véhicules Automobiles – 2 route de Figeac : 04.71.47.75.11
- LAUBIE Julien – Electroménager - 07.86.59.06.50 laubie.julien@gmail.com
- Le FROID C.M.B.H. – LISSAC Géraud – Froid – Climatisation (Métiers de bouche et Collectivités) – 13 rue des Artisans : 04.71.64.97.15 – 06.81.94.88.90
- MAZIERE Stéphane – Electricité générale – 6 chemin des Gardettes : 06.31.79.16.48
- MB PLAQUISTE – M MAILLOT B. – Artisan plaquiste, neuf et rénovation – Qualification RGE : 06.60.19.11.86
- PLASSART (S.A.S) – Terrassements – Travaux Publics – 12 rue des Artisans : 04.71.63.78.14 – 06.88.20.22.40
- Peinture DANIEL – Tous travaux de peinture intérieur/extérieur – 3 rue de La Montagnotte : 06.59.34.48.88
- SERIEYS Sébastien – Electricité Générale – 26 route de la Capelotte : 04.71.43.05.73

COMMERÇANTS

- AURATUS Michel – Vente de pellets – 9 route de Figeac : 04.71.64.15.29
- BERTRAND David – Publicités Adhésives – 13 route de la Capelotte : 06.22.77.60.10
- BREMENT William – megAgence – Consultant immobilier : 07.80.76.48.98.
- CAFE DU CHATEAU – Chez KIKI – Bar Tabac Presse – 9 route d'Aurillac : 04.71.47.74.81
- CANIS Sandrine – Coiffeuse à domicile : 06.08.55.63.90
- LA BELLE EPOQUE – Gîte – évènementiels - 50 chemin de Lasfargue : 06.35.53.85.76
- LE SLICE BRASSERIE – Restaurant - 2 route du Golf : 04.71.47.73.75

SANTÉ

- BESOMBES Jean-Jacques – Médecin – Maison Médicale – 15 rue de la Vidalie : 04.71.47.74.06
- DELORT Stéphane - DOLY Marie Laure – Infirmiers – Maison Médicale – 15 rue de la Vidalie : 04.71.47.75.79
- Pharmacie MANHES – 3 place du Commerce : 04.71.47.76.389

SERVICES

- L'ARCH – Entretien Espaces Verts – Chemin Vert : 04.71.47.78.73.
- LA POSTE – 4 place du Commerce : 3631
- VASSY – Didier VINCENT – Conseil en systèmes et logiciels – 1 chemin du Portailier : 07.71.05.38.69 vassi.conseil@gmail.com

LOISIRS ET CULTURE

- BATIFOL'ANE – Location ânes pour randonnées – route de la Capelotte : 04.71.47.75.75
- GOLF DE HAUTE AUVERGNE – route du Golf : 04.71.47.73.75
- LACALMONTIE Jean – Artiste Peintre – 11 chemin du Mas : 04.71.47.75.10

ENTREPRISES

- Atelier de Chaudronnerie du Cantal – 3 ZA Bargues Nord : 04.71.62.81.00
- AUVERGNE ELAGAGE – 8 rue des Artisans : 06.85.40.96.23
- AUVERGNE CARROSSERIE – SARL VEYRINES – 26 ZA Bargues Sud : 04.71.64.62.62
- DESPRAT VINS – Distribution de vins et spiritueux – 22 ZA Bargues Sud : 04.71.48.25.16
- GENTIE - Transports – 1 ZA Bargues Nord : 04.71.64.14.00
- IMPRIMERIE VEDREINE et Cie SA – 9 ZA Bargues Nord : 04.71.62.80.80
- LES NOUVEAUX FILMS – chemin de Labattude : 04.71.62.89.29
- LHERITIER (SARL)– Transports – 5 ZA Bargues Nord : 04.71.64.70.40
- KUB'INAUV – Installation de stockage – 20, ZA de Bargues : 04.71.62.38.87
- Mickaël AURATUS – Transport et commerce de bois – Le bourg : 06.85.84.78.71

Si le siège de votre entreprise est domicilié à Sansac, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie